

n°373 • Décembre 2012

Montpellier Notre Ville

**mnv**

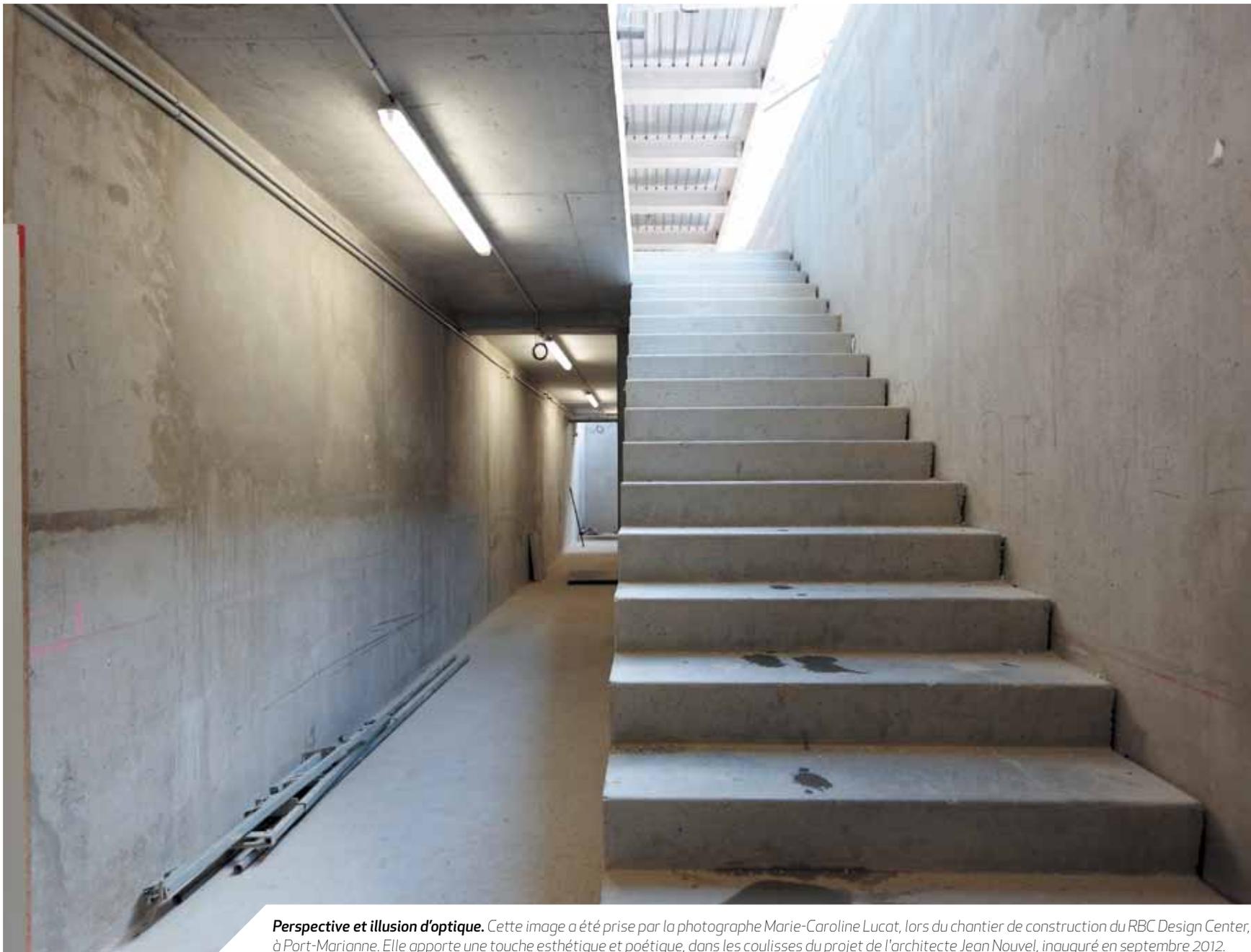
**Un Noël solidaire**

**Montpellier  
soutient l'économie**

**M**

[www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

# Votre regard sur la ville



© MC Lucat

**Perspective et illusion d'optique.** Cette image a été prise par la photographe Marie-Caroline Lucat, lors du chantier de construction du RBC Design Center, à Port-Marianne. Elle apporte une touche esthétique et poétique, dans les coulisses du projet de l'architecte Jean Nouvel, inauguré en septembre 2012.

Montpellier NotreVille **mnv**

Journal municipal d'informations

**Directrice de la publication:**

Hélène Mandroux

**Directeur de la communication:**

Benoît Sabathier

**Rédactrice en chef:**

Anne-Isabelle Six

**Rédacteurs:** Françoise Dalibon,

Fatima Kerrouche, Serge Mafioly,

Laurence Pitiot-Nuel et Xavier de Raulin

**Traduction occitan:** Joanda

**Photographes:** Frédéric Damerdj, Hugues Rubio et Ludovic Séverac

**Direction de la communication**

Mairie de Montpellier,  
1 place Georges-Frêche  
34 267 Montpellier cedex 2  
Tél. 04 67 34 70 00

**Direction artistique et mise en page:**

Étincelle  
Tél. 04 67 13 23 00

**Impression:** Chirripo

Tél. 04 67 07 27 70

**Distribution:**

Chirripo Tél. 04 67 07 27 70

Ça C fait Tél. 04 67 40 70 03

Dépôt légal décembre 2012

Si vous avez une information à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter au 04 67 34 88 08  
[mnv@ville-montpellier.fr](mailto:mnv@ville-montpellier.fr)



L'hôtel de ville restera fermé le lundi 24 décembre 2012.

## Cette page est la vôtre !

Envoyez vos photos\* de Montpellier accompagnées d'une légende par mail à : [mnv@ville-montpellier.fr](mailto:mnv@ville-montpellier.fr)

\*Les photos doivent être de bonne qualité (300 Dpi, en A4 format paysage) et libres de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier ou non.

# Édito



## Des fêtes de fin d'année plus solidaires

Pour mener à bien son projet global de cohésion sociale et de « vivre ensemble », la Ville de Montpellier s'empare de sujets qui touchent aux besoins fondamentaux des Montpelliérains. L'emploi en est un. J'ai ainsi souhaité que la Ville mette à disposition de tous une cité des métiers. Ce véritable carrefour des métiers et de l'emploi, qui vient d'obtenir la labellisation d'Universcience – la cité des sciences et de l'industrie de Paris, ouvrira en 2013 dans l'ancien hôtel de ville. Chacun - qu'il soit salarié, demandeur d'emploi, étudiant, scolaire ou senior - pourra trouver en un seul lieu des informations et des ressources pour bâtir ou reconstruire sa vie professionnelle. Ce guichet unique associe l'ensemble des partenaires locaux, notamment pôle Emploi, qui œuvrent pour le développement de l'économie. Montpellier intègre de ce fait un réseau international de 32 Cités des métiers dans 7 pays. L'une d'elles se trouve à Barcelone, notre ville jumelle espagnole.

Garantir un vrai Noël à tous les enfants de Montpellier, c'est aussi cela la solidarité. Pour la quatrième année consécutive, la Ville organise donc l'opération Noël solidaire, Offrez un jouet. Les Montpelliérains sont invités à déposer des jouets neufs aux associations chargées de la collecte. Nous remettrons tous ces jouets à plus d'un millier d'enfants privés de cadeau à l'hôtel de ville, le 19 décembre. Comme j'en ai pris l'habitude, je me rendrais

également à l'hôpital pour offrir des cadeaux aux enfants malades. Plus que jamais, la Ville de Montpellier est attachée à rendre possible ces élans de générosité, à faire en sorte que tous se retrouvent autour de valeurs d'échange et de partage. Elle est d'ailleurs l'une des trois seules villes de France à avoir créé une délégation dédiée à la lutte contre l'exclusion.

Et pour que l'ensemble des Montpelliérains puisse partager le plaisir d'être ensemble, la Ville organise les Hivernales. Ce grand rassemblement populaire, à l'image des Estivales ou d'autres manifestations organisées par la Ville, contribue d'ailleurs aussi à la dynamique économique sur notre territoire.

Je tiens à remercier tous ceux qui, au sein des services municipaux et de l'État, de la police municipale au centre communal d'action sociale jusqu'aux pompiers et aux personnels de l'hôpital, resteront mobilisés pour faire en sorte que d'autres puissent faire la fête. Et contribueront à rompre la solitude des plus isolés.

J'ai aussi une pensée particulière pour les populations de nos deux villes jumelles situées au Proche-Orient - Bethléem et Tibériade - qui vivent des moments difficiles.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Hélène Mandroux, maire de Montpellier

# Sommaire

## P 4 • Instants choisis

### P 5 • L'actu

- ▲ Offrez un jouet.
- ▲ Rockstore : la Ville refait l'accoustique.

## P 11 • Conseil municipal

- ▲ Prolongation de la convention de rénovation urbaine au Petit Bard.
- ▲ A9 : coordonner les projets d'aménagement.

## P 17 • Dossier Économie

- ▲ La Ville génère de l'activité et des emplois.

## P 23 • Au coin de la rue

- ▲ Un atelier mémoire pour les seniors aux Aubes.
- ▲ Les étudiants s'installent à l'EAI.
- ▲ Élection du Conseil municipal des enfants.

## P 31 • Le mag

- ▲ Camille Descossy exposé à l'espace Bagouet.
- ▲ La Zat des Arceaux en images.

## P 36 • Agenda

# Instants choisis



**1 - Agora des savoirs.** Le 6 novembre a eu lieu la conférence inaugurale de la quatrième saison de l'Agora des Savoirs. L'adjoint au maire délégué à la culture, Philippe Saurel, a accueilli Jean-Claude Ameisen, le président du Comité consultatif national d'éthique qui a abordé « La volonté que la liberté de l'autre soit » devant une salle comble.

**2 - Solidarité.** L'inauguration des nouveaux locaux de la Banque alimentaire s'est déroulée le 9 novembre, en présence d'Annie Bénézech, adjointe au maire déléguée à la lutte contre l'exclusion et de Fanny Dombre-Coste, députée.

**3 - Armistice.** Hélène Mandroux et les adjoints, Serge Fleurence, délégué aux anciens Combattants, et Philippe Thinès ont déposé une gerbe, lors d'un moment de recueillement, à l'occasion du 94<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale, sur le Monument aux morts de toutes les guerres.

**4 - Médiation sociale.** Régine Souche, adjointe au maire déléguée à l'égalité des droits et devoirs et à la tranquillité publique, a ouvert le séminaire qui s'est déroulé le 16 novembre dans le cadre du Forum français pour la sécurité urbaine.

**5 - Photographie.** L'exposition « Adieu la Suisse ! Construction et déconstruction d'un mythe photographique », est à voir au Pavillon populaire, jusqu'au 10 février.

**6 - Solidarité internationale.** Perla Danan, adjointe au maire déléguée à l'action internationale, a lancé la 23<sup>e</sup> Quinzaine des tiers-monde, le 17 novembre, sur la place du Nombre-d'Or. Elle était accompagnée par les élues Amina Benouargha-Jaffiol et Tatiana Capuozzi-Boulam.

**7 - Environnement.** Les enfants de l'école maternelle Teresa, aidés par l'élue Philippe Thinès, adjoint au maire délégué aux espaces verts, et les services de la Ville, ont planté une cinquantaine d'arbres dans la cour de leur école, le 19 novembre. Une opération qui avait un double objectif : sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable.



# L'actu

## Des Hivernales chaleureuses

La 3<sup>e</sup> édition des Hivernales se déroule sur l'esplanade Charles-de-Gaulle jusqu'au vendredi 28 décembre. Soit quatre semaines d'animations, avec plus d'une centaine de commerçants et artisans installés dans des chalets, tous les jours, de 10h à 20h (sauf le 25 décembre), pour proposer le meilleur des produits locaux. Les vendredis et samedis, place aux dégustations de spécialités du terroir, sous chapiteau chauffé jusqu'à 22h : huîtres, foie gras, marrons chauds, vin... Chaque semaine à 19h, nouvelle scène musicale et piste de danse. Sans oublier la descente aux flambeaux avec les Funny Riders, le parc à neige, les chants et la parade de Noël, et les cours de ski pour les enfants avec l'école de ski de Font-Romeu. Pour les tout-petits, programme spécial avec jeux, magie et contes. Et venue spéciale du Père-Noël pour collecter les lettres des enfants.

INFOS. [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

*Cette année, les Hivernales innovent en concentrant toutes les animations sur l'esplanade Charles-de-Gaulle.*

# Des illuminations 100% LED

Les décorations de fin d'année seront peu consommatrices en énergie. Elles n'en seront pas moins resplendissantes.



Simulation sur la rue Foch

Les illuminations seront activées jusqu'au 15 janvier : une heure avant le coucher du soleil et jusqu'à 1h du matin, puis de 5h30 au lever du jour.

La Ville réduit chaque année sa consommation d'énergie. Les illuminations de fin d'année ont été intégrées dans une réflexion globale de diminution de notre empreinte énergétique. La Ville utilise exclusivement des diodes électroluminescentes (LED), en remplacement

des ampoules à incandescence. Ces LED ont une puissance consommée d'un maximum de 0,3 watt. Au total, l'économie réalisée est d'environ 40 %, pour un temps d'enclenchement atteignant 10 heures par jour, pendant 40 jours. Cette économie est conséquente, surtout lorsque l'on sait que

Montpellier est une des rares villes française à supporter l'intégralité du coût des illuminations. Un coût qui se chiffre cette année à 550 000 euros. La Ville a décidé de confier l'embellissement des rues à la société Blachère illuminations, qui adhère au programme de Yan Arthus Bertrand. Elle participe au reboisement de jardins agroforestiers au Pérou, ainsi qu'à la protection des abeilles. Via l'association *Un toit pour les abeilles*, elle parraine ainsi deux ruches aux couleurs de la Ville de Montpellier, qui permettent d'obtenir 200 pots de miels de 125g. Pour la première fois cette année, l'Arc de triomphe est illuminé avec des décors et projections sur sa façade. Le fronton de l'Opéra Comédie et la rue Foch inaugurent eux aussi de nouveaux décors. Sur l'esplanade Charles-de-Gaulle et place du Millénaire, des arches lumineuses, dotées de projecteurs de couleurs, éclairent les arbres. Des nouveautés sont également installées dans le centre-ville et les quartiers. Bien sûr, un sapin naturel est dressé sur la place de la Comédie, qu'il domine de 11 mètres. Il provient des forêts du Jura gérées durablement, dont le débardage s'effectue à l'aide d'un cheval de trait. Le 15 janvier, jour de l'extinction des illuminations, il sera enlevé pour être broyé, afin de servir de compost.

## NOËL SOLIDAIRE

### Offrez un jouet : collecte les 8, 12 et 15 décembre



L'an dernier, plus d'un millier d'enfants ont été invités à l'après-midi récréative à l'hôtel de ville, au cours de laquelle les jouets collectés ont été offerts à chacun d'eux.

La Ville de Montpellier impulse l'opération Offrez un jouet, en partenariat avec sept associations montpelliéraines : Le Secours populaire, Solidarité Dom Tom, Les Restos du cœur, Jeunesse sans frontières, La Porte ouverte, SOS Amitiés et Sport insertion jeunes.

Il s'agit de jouets neufs d'une valeur de 15 euros maximum. Des points de collecte sont installés devant des centres commerciaux (La Grande Récré au Polygone et à Odysseum, Polymôme au triangle, Géant Casino Près d'Arènes,

Carrefour et King jouet à Saint-clément-de-Rivière). Il est également possible de déposer les jouets au stand de la Ville lors des Hivernales, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle et dans le hall de l'hôtel de ville. Tous ces jouets collectés seront redistribués le 19 décembre, par les associations, aux enfants de familles défavorisées, à l'occasion d'une après-midi récréative, avec goûter, spectacle et animation musicale.

INFOS. [montpellier.fr](http://montpellier.fr)

# Rockstore : la Ville refait l'insonorisation et l'accoustique

La scène rock du centre-ville va être fermée pour travaux pendant neuf mois. Réouverture à l'automne 2013.



Une grande fête, organisée le 31 décembre, clôturera la programmation 2012.

© Ludovic Séverac

Il faudra attendre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour pouvoir assister à nouveau à des concerts au Rockstore, la salle mythique de la rue de Verdun. Neuf mois de travaux sont en effet nécessaires à la Ville, propriétaire, pour procéder au traitement de l'isolation et de la performance phoniques de ce bâtiment classé. Mais aussi à l'actualisation de la conformité en matière d'électricité, d'incendie et d'accessibilité.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, en guise de compensation, les propriétaires du bail commercial seront exonérés de loyer et se verront allouer une somme de 131 639 euros. La dizaine de salariés sera mise en chômage partiel. Cette salle, qui depuis 800 ans, fut tour à tour, église, temple, cinéma, garage et discothèque, est devenue en 1986, le Rockstore que l'on connaît. En 2009, les propriétaires ayant souhaité le vendre, la Ville de Montpellier l'a acheté, afin de pérenniser son activité culturelle en centre-ville. Elle a acquis les murs, alors en mauvais état, et hérité du contentieux phonique avec les voisins. Une première tranche de travaux, en 2010-2011, a permis de rénover complètement la toiture et de créer des exutoires pour la fumée. Dans neuf mois, dès qu'il sera devenu acoustiquement neutre, sa programmation dynamique va reprendre. En attendant, les soirées rock se poursuivent, jusqu'à la toute dernière de l'année, le 31 décembre, qui promet d'être une fête mémorable.

## DESIGN TOUR 2012

### Le parcours urbain itinérant fait étape à Montpellier

Le Design Tour 2012 s'arrête à Montpellier, du 5 au 8 décembre, après Lyon, Marseille et Bordeaux. Ce parcours urbain itinérant, dédié au design, donne carte blanche à la « France de la création », en faisant étape dans des villes de province. Parce qu'en matière d'innovation, Paris n'a pas l'exclusivité... Avec l'hôtel de ville et le RBC Design Center, réalisés tous les deux par Jean Nouvel, Montpellier s'impose comme « une destination 100 % design ». Pendant cinq jours, 22 lieux emblématiques montpellierains vont se mobiliser pour décliner l'événement et faire découvrir au public, les dernières nouveautés

et tendances en matière d'art de vivre et de création. Le thème de cette 1<sup>re</sup> édition est Osez ! De quoi débrider sa créativité. Entrée libre.

Toutes les informations sur les lieux participants, les expositions, les conférences, les installations et les showrooms sur [www.designtour.fr](http://www.designtour.fr)



© Kubiks by Anette Bielech



© FoldaLight by Antti Tapani Suhanko

À l'hôtel de ville, l'exposition *Génération Design*, déjà présentée au musée d'art moderne (Paris), met en valeur les pièces de 30 designers, qui illustrent la création internationale actuelle.

### Contre le cancer

Une collecte de téléphones portables, cartouches d'imprimantes et radiographies est organisée au profit de la Ligue contre le cancer. Un moyen efficace de faire un don, sans déboursier un centime. Dépôt dans les urnes situées dans la plupart des équipements publics : hall de l'hôtel de ville, mairies de proximité...

INFOS. [ligue-cancer.net/cd34](http://ligue-cancer.net/cd34)  
et 04 67 61 31 31.

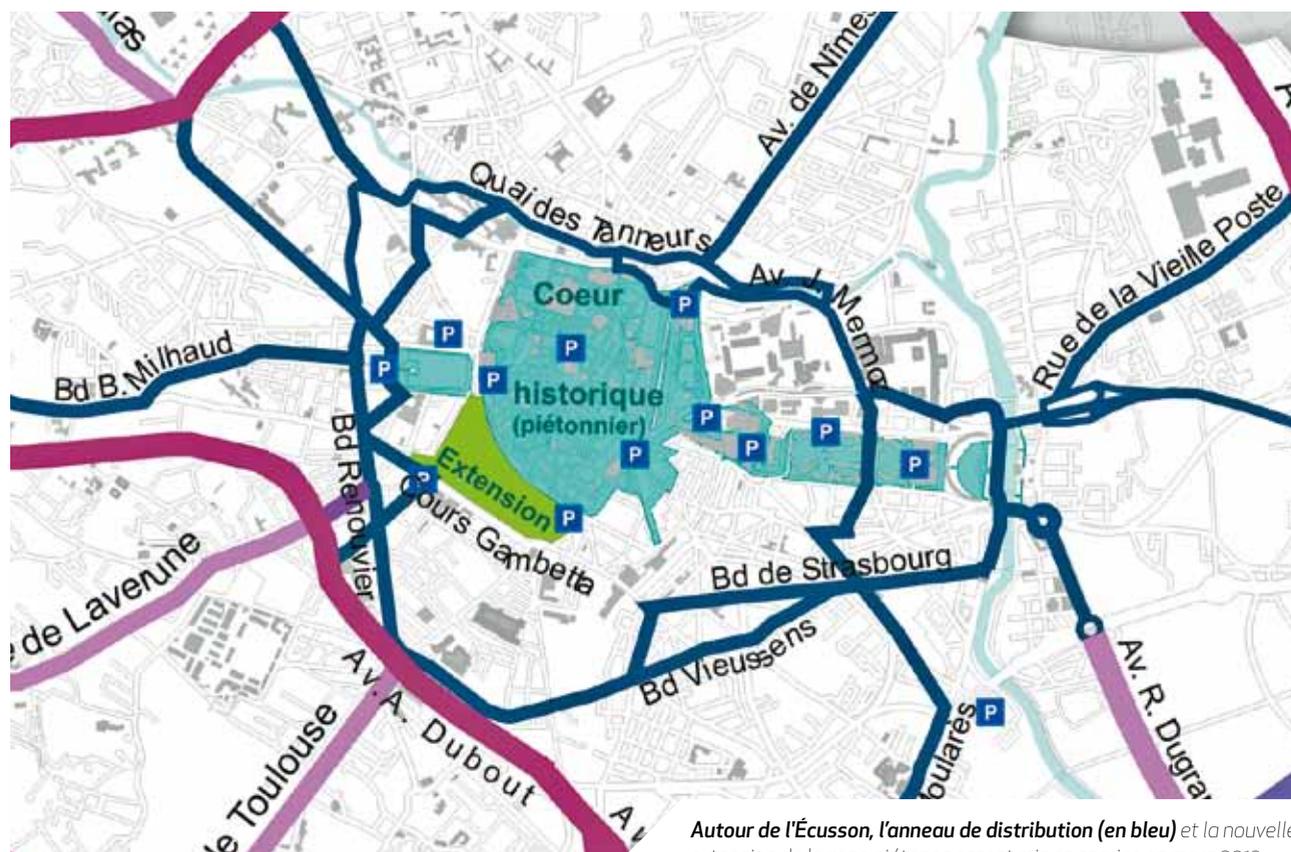
### Don de sang

Une collecte de sang est organisée par l'Établissement français du sang (EFS), en partenariat avec le Rotary, les 14 et 15 décembre de 10h à 18h30, à l'Opéra Comédie. 600 dons sont attendus pour couvrir les besoins des malades. Relevez le défi !

INFOS. [www.monsangpourlesautres.fr](http://www.monsangpourlesautres.fr)

# La Ville poursuit son plan local de déplacements

En mars 2013, un anneau de distribution à double sens contournera l'Écusson. Il va apaiser la circulation automobile au centre-ville et améliorer les conditions de vie des Montpelliérains.



Around the Écusson, the distribution ring (in blue) and the new extension of the pedestrian zone will be put into service in March 2013.

Depuis février 2010, la Ville de Montpellier s'est engagée dans une démarche concertée avec les Montpelliérains, afin de mettre en place un Plan local de déplacements. La volonté de la Ville est d'améliorer les conditions de vie au quotidien des habitants et de repenser les déplacements. Les objectifs sont clairs : mieux partager la ville entre les piétons, les cyclistes, les transports en commun et les voitures, sécuriser l'espace public pour une ville plus sûre et plus sereine, diminuer les nuisances sonores et préserver la qualité de l'air. Il s'agit d'adapter la ville à une croissance démographique importante et à l'augmentation des flux automobiles. De prendre en compte l'arrivée de nouvelles lignes de tramway qui ont transformé l'espace public et modifié les habitudes de déplacements des Montpelliérains. Et surtout de pallier l'absence de voies de contournement, qui amplifie le phénomène de concentration de véhicules au centre-ville, devenu "passage obligé" pour toutes les traversées est-ouest de la ville et de l'agglomération. Le nouveau plan de circulation, qui découle de la concertation menée avec les habitants, a permis de

réorganiser les flux automobiles au moyen de trois ceintures : un périphérique de contournement, une ceinture de protection et un anneau de distribution.

## Détourner les flux de transit du centre-ville

L'anneau de distribution concerne plus précisément le centre-ville, soumis à une forte pression du trafic de transit. Il sera mis en service en mars 2013. Son tracé à double-sens va fluidifier la circulation autour de l'Écusson et garantir un accès efficace aux parkings. Sachant qu'il n'est pas une rocade et qu'il n'est pas calibré pour être rapide, ni pour supporter un trafic important.

Les premières réalisations de cet anneau de distribution ont débuté en août 2010 avec la mise à double-sens des boulevards Berthelot, Vieussens et Renouvier. Elles se poursuivront en mars 2013, avec, notamment, la mise à double-sens du quai du Verdanson. À cette date, l'anneau de distribution sera opérationnel.

Cette mise en service va coïncider avec l'extension de la zone piétonne aux secteurs Courreau-Saunerie, constitués des boulevards Ledru-Rollin et Jeu-de-Paume, des rues Marceau et Faubourg-du-Courreau et la contre-allée du cours Gambetta.

## Le plan de circulation en bref

Déjà réalisé en août 2010 :

- La mise à double-sens des boulevards Berthelot et Vieussens et du boulevard Renouvier (entre la rue Adam-de-Craponne et la rue Raoux).
- L'inversion du sens de circulation du cours Gambetta et de la rue Adam-de-Craponne.

En cours, avec une mise en service en mars 2013 :

- La mise à double-sens du quai du Verdanson et de la rue Bouisson-Bertrand (entre la rue Sainte-Lucie et le quai du Verdanson).
- L'inversion du sens de circulation de la rue Henri-Serre.
- La réorganisation de la place du 11-Novembre.
- La mise à sens unique de la rue Bouisson-Bertrand (entre la place Marcel-Godechot et la rue Sainte-Lucie).

# Le label EcoJardin® bientôt décerné à trois parcs municipaux

La Ville de Montpellier sera prochainement récompensée pour ses espaces verts, respectueux de l'environnement.



Les parcs Clemenceau (1), Font-Colombe (2) et Méric (3).

Le 15 décembre, la Ville de Montpellier devrait être distinguée pour trois de ses parcs : Font-colombe, Clemenceau et le domaine de Méric. Ces espaces verts sont en lice pour recevoir le label EcoJardin®, créé par Plante & Cité, en collaboration avec les gestionnaires d'espaces verts publics. Cette labellisation est attribuée, pour 3 ans, aux communes qui gèrent les espaces publics dans le respect de l'environnement. Pour prétendre à cette distinction, la gestion de chacun de ces trois parcs a été passée au crible de 150 critères

concernant le sol, le respect de la faune et de la flore, la gestion de l'eau, la formation des agents et la sensibilisation de la population.

Ce label viendra récompenser une nouvelle fois l'engagement de la Ville de Montpellier en faveur de la préservation de la biodiversité. Et notamment ses efforts engagés dans la réduction des nuisances et des pollutions, dans la maîtrise de la consommation en eau, dans la suppression des traitements chimiques. Mais aussi dans la prise en compte de la faune et de la flore, et

la mise en place de formations sur la gestion écologique des espaces verts à destination des agents municipaux.

Les trois sites labellisés seront identifiés par le panneau EcoJardin® placé à l'entrée de chacun des parcs. Ce panneau est caractérisé par sa feuille-oiseau, de couleur vert tendre, qui y est représentée et par la mention : La référence de gestion écologique. À moyen terme, la Ville de Montpellier compte obtenir la labellisation EcoJardin® pour 12 parcs municipaux.

## SERVICE PUBLIC

### Qualiville : la Ville respecte ses engagements

La Ville de Montpellier s'est engagée depuis 2006 dans un processus de modernisation et d'amélioration de ses services. En novembre 2010, elle a reçu la certification Qualiville délivrée par l'Agence française de normalisation (Afnor). Cette certification est une garantie du haut niveau de qualité de service. Elle reconnaît les démarches entreprises par la Ville, pour améliorer la qualité du service rendu à la population.

Délivrée pour une durée de trois ans, elle est remise en jeu chaque année. En 2012, une enquête de satisfaction menée auprès de 720 usagers a permis de mesurer les progrès accomplis. 96% d'entre eux étaient satisfaits, tous sites et services confondus. Certains points restaient cependant à améliorer, comme le site Internet de la Ville. La Ville s'est donc engagée à poursuivre sa démarche qualité en ce sens. Ce mois-ci, et

en janvier, une nouvelle enquête de satisfaction est menée à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité. Ce sont les étudiants qui démarchent les usagers. Le résultat de l'enquête sera publié en février 2013. Un audit de suivi Qualiville vient également d'être effectué. Il permet à la Ville de s'assurer, sur le long terme, du respect de ses engagements, en toute transparence.



Une enquête de satisfaction est menée à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité.

# Dialogue dans la ville

**Vous avez des questions concernant la vie quotidienne ?  
Envoyez-les à [mnv@ville-montpellier.fr](mailto:mnv@ville-montpellier.fr)**

**Matilda, Pòrt Mariana.**

**Me veni de far 18 ans, cossí faire per me marcar sus las listas electoralas ?**

Votar es un dever civic. Per o poder complir, devètz èstre marcat sus las listas electoralas de la Vila. Aquò se sètz de nacionalitat francesa e venètz de far 18 ans, se venètz d'arribar al Clapàs, o mai s'avètz cambiada l'adreça a Montpelhièr. Las inscripcions sus las listas electoralas se fan dins los Ostals de Vila de proximitat, las comunas annexas e mai a l'Ostal de Vila màger, al prèp del Serviç Populacion. Per aquò faire, se cal munir d'una carta nacionala d'identitat o d'un passapòrt en cors de validitat, d'un justificatiu de domicili nominatiu que

data de mens de 3 meses (quitança d'aiga, gas, electricitat, factura de telefòn fix e pas d'un mobil, bilhet de salari, justificatiu virament RSA, títol de pension, atestacion pòl emplec, impòst sul revengut, taxa d'abitacion).

De notar : las personas de nacionalitat d'un Estat sòci de l'Union europenca se pòdon faire marcar sus la lista electorala complementària en vista de las eleccions europencas e municipales. Devon justificar d'un domicili o d'una residéncia al Clapàs e èstre pas privats del drech de votacion

dins son país. Los documents de donar son : un document d'identitat en cors de validitat (títol de sejoyn) e un justificatiu de domicili o de

residéncia que data de mens de 3 meses. Mèfi que pels estrangiers, tot aquò se fa pas qu'a l'Ostal de Vila, al prèp del serviç Populacion.



\*Cada annada, une ceremonia de remesa de las cartas d'elector se debana a l'Ostal de Vila.

**Mathilde, Port Marianne.**

**Je viens d'avoir 18 ans, comment faire pour m'inscrire sur les listes électorales ?**

Voter est un devoir civique. Pour pouvoir l'accomplir, vous devez être inscrite sur les listes électorales de la Ville. Cela, si vous êtes de nationalité française et venez d'avoir 18 ans, si vous venez d'arriver à Montpellier, ou encore, si vous avez changé d'adresse sur Montpellier.

Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent dans les mairies de proximité, les mairies annexes ainsi qu'à l'hôtel de ville, auprès du Service Population. Pour se faire, il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile nominatif datant de moins de 3 mois (quittance eau, gaz, électricité, facture de téléphone fixe et pas d'un portable, bulletin de salaire, justificatif versement RSA, titre de pension, attestation pôle emploi, impôt sur le revenu, taxe d'habitation).

À noter : les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne peuvent se faire inscrire sur la liste électorale complémentaire en vue des élections européennes et municipales. Ils doivent justifier d'un domicile ou d'une résidence à Montpellier et ne pas être privés du droit de vote dans leur pays. Les pièces à produire sont : un document d'identité en cours de validité (titre de séjour) et un justificatif de domicile ou de résidence datant de moins de 3 mois. Attention, pour les étrangers, cette démarche s'effectue exclusivement à l'hôtel de ville, auprès du service Population.

\*Chaque année, une cérémonie de remise des cartes électorales a lieu à l'hôtel de ville.

#### INFOS.

**Hôtel de Ville - Service Population.**  
1 place Georges-Frêche. 04 67 34 71 22  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h30 et jeudi de 10h à 19h.

**Mairie de proximité Mosson.**  
111 place de Tipasa. 04 67 75 19 10  
Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

**Mairie de proximité François-Villon.**  
Rue des Araucarias. 04 67 41 48 46  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

**Mairie de proximité Tastavin.**  
118 allée Maurice-Bonafos. 04 67 27 33 31  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

**Mairie de proximité Aubes/Pompignane.**  
35 rue André-Malraux. 04 99 77 20 90  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

**Mairie annexe de l'Aiguelongue - Maison pour tous Albert-Dubout - 1071 avenue de la Justice-de-Castelnaud.** 04 67 72 63 27  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

**Mairie annexe de La Chamberte - Maison pour tous Marcel-Pagnol - 64 route de Lavérune.** 04 67 42 99 50  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30.

#### Numéros utiles :

Hôtel de ville : 04 67 34 70 00  
Montpellier au quotidien :  
0 800 34 07 07 (numéro vert)  
Collecte des déchets :  
0 800 88 11 77 (numéro vert)  
Fourrière animale / SPA :  
04 67 27 55 37  
Fourrière automobile : 04 67 06 10 55  
Objets trouvés : 04 67 34 70 00  
Police municipale :  
Jour 8h-17h : 04 99 52 64 35  
Nuit 17h-1h du matin : 04 67 34 59 25  
CCAS : 04 99 52 77 00  
Âge d'Or : 04 99 52 77 99  
Espace Montpellier Jeunesse :  
04 67 92 30 50  
Maison de prévention santé :  
04 67 02 21 60  
Zoo : 04 99 61 45 50



# Conseil municipal

## Des travaux le long du Lez

La Ville de Montpellier entretient régulièrement le Lez et les autres cours d'eaux car l'accumulation de la végétation peut aggraver les inondations, lors de crues importantes. Le conseil municipal a décidé, le 12 novembre, de mettre en œuvre le Plan de gestion Lez / Mosson et des affluents sur la commune de Montpellier. Cela se traduira par la réalisation en 2013 de travaux de restauration de l'espace boisé sur le Lez, le Verdanson, le Font d'Aurelles, la Lironde, le Mejean de la Lironde, le Rieutord et le Rieucoulon pour près de 200 000 euros. Ces opérations sont subventionnées par le Feder (Fonds Européen de Développement Régional) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

*Sur les berges du Lez, la Ville prévoit aussi d'effectuer des plantations pour un montant de 80 000 euros.*

# Petit Bard-Pergola : prolongation de la convention de rénovation urbaine

**La Convention territoriale de Rénovation Urbaine du quartier Cévennes menée par la Ville de Montpellier avec l'État, les collectivités territoriales et la Caisse des dépôts et consignations est prolongée jusqu'au 31 décembre 2013.**

« C'est une opération précurseur, innovante et courageuse, explique Michaël Delafosse, adjoint au maire délégué à l'urbanisme à propos de la rénovation urbaine des quartiers Petit Bard-La Pergola. La Ville prend en main une copropriété privée alors qu'elle aurait pu rester indifférente ». La Ville de Montpellier mène depuis 2005 en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), un projet de rénovation urbaine ambitieux, et qui demande du temps, sur le quartier des Cévennes. La Ville a fait valoir devant le comité national d'engagement de l'ANRU, l'importance des étapes déjà franchies et la nécessité de poursuivre la transformation en profondeur du quartier, qui permettra l'amélioration durable des conditions de vie de ses habitants. L'ANRU a répondu favorablement puisque cette convention territoriale est prolongée jusqu'au 31 décembre 2013, soit 18 mois supplémentaires. « Les travaux de rénovation sont créateurs d'emplois grâce aux contrats d'apprentissage et aux clauses d'insertion qu'appliquent les entreprises dans leur contrat », précise Christian Bouillé, adjoint au maire délégué au quartier Cévennes et à la rénovation urbaine. À ce jour, ont notamment été réalisés la médiathèque Shakespeare et la Maison pour tous François-Villon, des locaux associatifs et sportifs, la démolition complète du bâtiment A, la réhabilitation des parties communes des bâtiments C1, C2, C3, E et I, la reconstruction de 43 logements sociaux. Le projet se poursuit avec la construction de 113 logements locatifs sociaux dont la livraison est prévue en 2014. L'ANRU a renouvelé sa confiance à la Ville de Montpellier pour la poursuite du projet de rénovation urbaine, avec une attention particulière sur le calendrier du



La rénovation du bâtiment E situé dans le quartier du Petit-Bard s'est achevée en septembre 2012.

relogement des ménages des bâtiments voués à la démolition. Christian Bouillé précise : « Cette rénovation est un travail compliqué, mais nous le terminerons ».

## Une garantie d'emprunt pour l'EAI



L'aménagement des 35 ha de l'EAI est un ambitieux projet pour la Ville.

Dans le cadre de l'opération de reconversion du site de l'École d'Application de l'Infanterie (EAI), la Ville de Montpellier garantit un emprunt contracté par la Société d'Aménagement de l'Agglomération de Montpellier (SAAM) à qui elle a confié la reconversion du site. Pour financer les acquisitions nécessaires à la réalisation de cette opération importante pour le développement de la Ville, la SAAM a contracté un emprunt Gaïa de 24 millions d'euros

après de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'un prêt spécifiquement dédié aux collectivités territoriales qui souhaitent acquérir du foncier pour que des bailleurs sociaux puissent notamment construire des logements. La Ville accorde sa garantie à hauteur de 80 % de l'emprunt, soit sur 19,2 millions d'euros. Ce prêt est contracté pour une durée de 10 ans.

# Plus de jeunes à Nestor-Burma

La Ville de Montpellier et l'association Les Chiens Andaloux signent une convention pour favoriser l'accès des jeunes à la culture cinématographique. Le cinéma Nestor-Burma est partenaire du dispositif.

Les quatre cents coups, Fantastic Mister Fox, Benda Bilili sont les œuvres que pourront voir les élèves des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dans le cadre du dispositif Collège au Cinéma pendant les heures de cours. Il propose aux élèves de découvrir des films lors de projections organisées spécialement pour eux dans des salles partenaires pour se constituer les bases d'une culture cinématographique. Ce dispositif rassemble les salles de cinéma, les collèges et les enseignants, l'Inspection Académique, la DRAC LR ainsi que le conseil Général. Le cinéma municipal Nestor-Burma a rejoint Collège au Cinéma l'an dernier. La Ville de Montpellier signe donc une convention avec l'association Les Chiens Andaloux qui en assure la coordination avec le Centre de ressources éducation culture numérique, implanté à l'école Simenon. Pour cette deuxième édition, quatre établissements sont déjà inscrits au cinéma Nestor-Burma, ce qui représente 194 élèves répartis sur sept classes. Les élèves des 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> pourront quant à eux, découvrir : *Looking for Eric*, *Les raisins de la colère* et *Le gamin au vélo*... Les séances

trimestrielles sont suivies d'une rencontre avec un professionnel du cinéma. L'enjeu est de former le goût et de susciter la curiosité de

l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine, notamment en version originale.



Le cinéma Nestor-Burma accueille les collégiens chaque trimestre.

## 2 500 euros



L'association APSH 34 a reçu 2 500 € du conseil municipal pour l'organisation du forum Handi-Job qui s'est déroulé le 13 novembre au stade Yves-du-Manoir. Cette manifestation a pour ambition de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi ou de formation mais aussi de sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociale. Depuis de nombreuses années, la Ville développe une politique active en matière d'intégration des personnes en situation de handicap.

## MAISONS POUR TOUS

### Elles hébergent des associations

De nombreuses associations parmi lesquelles Street Way, Africatala, Kamala, Avec, Jazz à tous les étages, Nounous, Petits Baigneurs, Comité de quartier Tournezy, Fondation Abbé Pierre, Amicale du Nid 34, Secours Populaire, l'Association Sportive et Culturelle Croix d'Argent Montpellier, Anim'Frimousse, Compagnie À l'Affût etc. sont hébergées par les Maisons pour

tous. Si le conseil municipal du 25 juillet a validé des conventions type de mise à disposition de locaux, il s'est prononcé lors de sa séance du 12 novembre, sur les aspects financiers liés à ces occupations. Bien qu'à titre gratuit, elles constituent une redevance en nature qui doit être valorisée, tant dans les comptes de l'association que dans le budget de la Ville.

# Autoroute A9 : coordonner les projets d'aménagement

La Ville de Montpellier, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, les villes de Lattes et de Saint-Jean de Védas ont approuvé les termes d'un projet de convention pour la réalisation d'une étude sur les potentiels de développement urbain autour de l'autoroute A9.

Depuis une trentaine d'années, Montpellier connaît une croissance démographique et économique parmi les plus fortes de France, résultat de la politique volontariste conduite par la Ville. Après Antigone, Port Marianne et l'amorce des grandes opérations de renouvellement urbain, telles

que le Nouveau Saint Roch ou l'EAI, le développement du territoire montpellierain s'exprime désormais au-delà des limites communales. Il construit progressivement un espace urbain métropolitain qui se concrétise au travers de grands projets tels l'EcoCité « De Montpellier à la mer », et

notamment du futur quartier « Oz Montpellier Nature Urbaine », appelé à devenir, autour de la nouvelle gare TGV, le cœur de la métropole de demain. Le sud de l'agglomération de Montpellier est traversé depuis près de 50 ans par l'autoroute A9 dont le tracé sera partiellement déplacé à l'horizon 2017 entre la section reliant, d'est en ouest, l'échangeur n°28 de Vendargues à l'échangeur n°32 de Saint-Jean de Védas. À cette occasion, l'ouvrage fera l'objet d'un projet de requalification pour être intégré dans le futur système de contournement urbain de Montpellier. Il s'agit de concilier efficacité fonctionnelle, apaisement des circulations automobiles et dialogue avec le paysage urbain. Cette évolution permet ainsi d'envisager une véritable reconquête des abords de l'actuelle autoroute A9 et de

s'interroger sur le devenir d'espaces très hétérogènes et pour partie délaissés. Aussi, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, en partenariat avec les Villes de Montpellier, Lattes et Saint-Jean de Védas, concernées par ces projets, a décidé de lancer une démarche d'étude urbaine prospective portant sur les modalités d'évolution des espaces urbains situés aux abords de l'A9. L'objectif étant d'aboutir à la définition d'un plan de référence général pour coordonner et encadrer les différents projets d'aménagement situés le long du corridor de l'A9. Le montant total de cette étude est estimé à 150 000 euros. La Communauté d'agglomération de Montpellier la financera à hauteur de 80 000 euros, la Ville de Montpellier pour 50 000 euros, enfin la Ville de Lattes et la Ville de Saint-Jean de Védas verseront chacune 10 000 euros.



Cette étude ne concerne pas le projet de requalification de l'autoroute A9 existante, qui sera abordée ultérieurement avec l'État et la société gestionnaire du réseau autoroutier.

## 6 300 euros

C'est le montant total des subventions octroyées par le conseil municipal du 12 novembre à plusieurs associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité. L'institut de Victimologie du Languedoc Roussillon Fonctionnement, le Lieux Ressources Montpellier, le Relais Enfants Parents Languedoc et au Comité de Montpellier d'Entraide Membres de la Légion d'Honneur en sont bénéficiaires. Le dynamisme de la vie associative est un moteur essentiel du vivre ensemble à Montpellier. Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville développe depuis de nombreuses années un partenariat actif avec ces associations qui mettent en place différentes actions pour restaurer et développer le lien social dans les quartiers.

## Dénomination de rues et d'allées



Henri Corre

Élus ou responsables associatifs récemment disparus, c'est pour leur rendre hommage que le conseil municipal a attribué leur nom à des voies situées dans plusieurs quartiers de la Ville de Montpellier. Ainsi, Henri Corre (1942-2012) donne son nom à l'allée qui relie la Maison pour tous Léo-Lagrange à l'avenue de Barcelone. Il fut durant de longues années, le Président du conseil consultatif du quartier La Mosson.

Au détour des berges du Lez, dans le quartier Hopitaux-Facultés au droit de la rue de la Draye, un espace public remarquable est devenu à présent l'allée Nicole Moschetti-Stamm (1944-2012). Géographe et Conseillère municipale des Verts, elle mena bataille pour que les questions environnementales soient l'un des principaux axes de la politique de la Ville. Sur la carte de Montpellier, on trouve désormais la rue Bernard-Fresney (1943-1995), élu et responsable associatif montpellierain, la rue Pierre-Antonini (1921-2008), enseignant, syndicaliste, conseiller général et président de la LDH, et enfin l'allée Adolphe-Anglada (1911-2008), qui fut résistant et responsable associatif montpellierain.



Nicole Moschetti-Stamm

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 17 décembre à 18h.

# Zoom sur un élu

**MAX LÉVITA**

**5<sup>e</sup> adjoint au maire**



## Ses délégations

- finances communales, budget et l'expertise financière
- affaires juridiques, contentieux, assurances et marchés publics
- Président du groupe socialiste du Conseil municipal

## CONTACT

max.levita@ville-montpellier.fr  
**04 67 34 72 54**

Max Lévitá est marié. Il a 3 enfants et 5 petits-enfants. Ce professeur d'économie à la retraite est passionné d'enseignement et de finances. Entré au parti socialiste en 1969, il a intégré l'équipe de Georges Frêche en 1979. Il est élu à la municipalité en 1983, où il occupe notamment les fonctions d'adjoint à l'enseignement, de 1994 à 2004. Il a ensuite la responsabilité des lycées au sein de la Région de 2004 à 2010. À l'appel de Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, il occupe les fonctions de membre de son cabinet de 1997 à 1999. En économiste et élu municipal conscient de ses responsabilités, il livre ses réflexions.

## Les finances, c'est sérieux



« Chaque année, 3 000 nouveaux habitants arrivent à Montpellier. Il faut les accueillir, les loger, scolariser les enfants... C'est une bénédiction, parce que plus la ville est grande, plus elle peut offrir de services à ses habitants. Mais c'est aussi un inconvénient, parce qu'il faut trouver les ressources nécessaires pour maintenir l'ensemble des services offerts. Chaque citoyen doit pouvoir apprécier si les services rendus sont à la hauteur de l'impôt versé. Objectivement, je reconnais que pour la part communale de la taxe habitation, nous sommes dans la moyenne des villes françaises, si on tient compte de l'abattement de 15% à la base que nous faisons sur la valeur locative. Sur foncier bâti, c'est vrai que nous avons un taux assez élevé. J'en suis conscient. Nous pourrions le baisser, mais alors nous aurions du mal à faire le budget ».

## Nous sommes en train de changer de paradigme

« Les mesures de rigueur prises par les états européens vont avoir des répercussions sur les finances locales. 20% de nos ressources viennent des dotations de l'État. Si cette ressource est amputée, nous allons avoir des problèmes sérieux. Pour 2013, ce ne sera pas le cas, mais il est impossible de savoir si la crise va s'arrêter ou pas. Mon sentiment personnel, c'est que nous sommes en train de changer de paradigme. Que bientôt les collectivités locales n'auront plus les moyens dont elles disposent actuellement. Le problème est de savoir comment nous allons nous adapter à cette

nouvelle ère. Il va falloir faire des choix compliqués, prendre des mesures de sécurité pour ne pas se retrouver dans cette situation de contrainte. Les services que la population attend, il faut continuer à les rendre, mais sous quelle forme ? C'est une question sur laquelle nous réfléchissons avec les élus actuellement ».



## Pas de gabegie

« On entend parler de gabegie qui rongerait les collectivités locales. Mais ce n'est pas vrai, il n'y a pas de gabegie. Bien sûr, c'est évident que dans une collectivité locale, comme celle de Montpellier, qui a 500 millions d'euros de dépenses par an, on pourrait trouver des dépenses contestables. Mais qu'est-ce qu'elles représenteraient sur ces 500 millions d'euros ? La nécessité est aujourd'hui d'étudier chaque dépense et d'évaluer sa réelle utilité. Nous nous y employons. »

# Tribune politique

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Entreprendre

**Max Lévi, président du groupe Socialiste, Mouvement des citoyens et apparentés**

La Ville vient d'accueillir le 5<sup>e</sup> congrès des Entreprises Publiques Locales (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales...). Les EPL (dont la Serm, la Tam, la Somimon...) accompagnent les collectivités locales dans leur volonté de construire un nouveau modèle de société dans lequel l'humain serait au centre. Il est crucial que cette nouvelle voie soit source de compétitivité pour les territoires et de prospérité pour les habitants. Pour la construire il faut être capable de penser et agir différemment. Il faut être en mesure de faire mieux avec souvent moins de ressources. C'est le défi que nous devons relever.

### Stop à l'augmentation des tarifs Gaz et Electricité

**Michel Passet, président du groupe Communiste**

Nous entrons dans la période d'hiver et malheureusement de plus en plus de personnes n'arrivent pas à se chauffer convenablement. En cause, la hausse insupportable du prix de l'énergie. Pour le gaz, 61% depuis 2005! GDF-Suez a demandé une augmentation supplémentaire de 7% en septembre 2012. L'électricité devrait augmenter jusqu'en 2015 de 30% (loi de 2010 portant sur la nouvelle organisation du marché). Beaucoup de familles vivent dans des logements insalubres, donc dépensent énormément d'énergie. Devant ces constats alarmants, il faut rompre avec le modèle économique libéral pour répondre aux difficultés réelles de la population.

### Les Hivernales

**Marc Dufour, président du groupe Modem-PRG**

À Montpellier, le mois de décembre rime avec Hivernales. Un rendez-vous, comme les Estivales, attendu par tous et marqué une fois n'est pas coutume par son lot de nouveautés.

Les Hivernales, une manifestation pour et par les Montpelliérains, un événement qui vient soutenir l'activité économique et commerciale du centre-ville, l'emploi et les produits du terroir (producteurs et artisans locaux). Le « Vivre Ensemble » passe par ces moments de fêtes, de convivialités, d'échanges, de solidarité. Faire oublier les tracas du quotidien aux Montpelliérains le temps d'un passage au cœur de cette manifestation, symbolisant au mieux la féerie des fêtes de fin d'année, fait partie intégrante de la politique menée par la municipalité.

### Éducation en partenariat

**Perla Danan, présidente du groupe Société civile**

L'éducation et l'avenir des enfants restent au cœur de nos préoccupations: une priorité qui s'exprime dans les programmes ambitieux de la Ville pour la réussite éducative, la santé, le sport, la culture. Toutefois nous ne sommes que des "partenaires" des parents dont le message éducatif reste le plus structurant. Le drame récent qui a coûté la vie à un collégien est venu rappeler dramatiquement le poids des comportements: sécuriser les abords des écoles est majeur mais aucun dispositif ne remplacera la prise de conscience par un enfant des comportements à risque, en terme de sécurité routière, de civisme ou de santé. N'oublions pas à quel point le message des parents est un terreau sur lequel s'enracine le "Vivre ensemble".

## OPPOSITION MUNICIPALE

### Stop à la folie fiscale de la gauche!

**Jacques Domergue, président du groupe UMP-Non inscrits**

La gauche au pouvoir depuis 35 ans à Montpellier, qui fait déjà subir la pression fiscale la plus élevée des grandes villes de France aux contribuables montpelliérains, a décidé d'alourdir le poids de l'impôt par deux nouvelles hausses de la fiscalité:

- augmentation de 9% de la part de l'Agglo au titre de la taxe d'habitation, payée par les ménages,
- augmentation de la Cotisation Foncière, payée par les entreprises à l'Agglo, qui atteint +500% pour certains commerçants, artisans, entrepreneurs et professions libérales.

Ces décisions sont symptomatiques d'une folie fiscale que font peser les collectivités locales de gauche sur la

population, sans jamais se préoccuper des retombées de cet étrangement pour l'intérêt général, alors que notre pays connaît une situation économique et sociale difficile et où le chômage atteint des niveaux record, en hausse de +10,5% sur un an dans notre région.

Comment ne pas établir un triste parallèle entre cette explosion de la fiscalité et le tintamarre médiatique du lancement en grande pompe de « Montpellier Unlimited », grâce à des fonds publics, qui aurait coûté 5 millions d'euros selon l'aveu même du Président socialiste de l'Agglo?

Nous serons à vos côtés pour faire entendre votre voix et faire cesser cette folie fiscale à Montpellier!

Pour nous contacter : 04 34 88 78 78.  
groupe.umpni.montpellier@gmail.com

### Groupe Europe-Ecologie-Les Verts et NPA-Fase

NDLR: Le texte ne nous est pas parvenu dans un délai permettant sa publication.

### Martine Petitout, indépendante

NDLR: Le texte ne nous est pas parvenu dans un délai permettant sa publication.

# Le dossier

## ÉCONOMIE Montpellier agit pour l'emploi

La Ville de Montpellier s'est engagée de manière volontariste en faveur du développement économique et de l'emploi même si ces domaines ne relèvent pas de ses compétences. Plusieurs axes d'intervention structurent cette démarche : le développement du commerce, du tourisme, de l'artisanat et de la viticulture ; le soutien à l'emploi par la commande publique ; la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics et le soutien au développement de l'offre d'insertion par l'activité économique.

*Un chantier d'insertion aux Arceaux, piloté par la Ville de Montpellier et l'association Passe Muraille.*

# Montpellier : un territoire attractif

L'économie et l'emploi relèvent de la compétence de la Communauté d'agglomération. La Ville de Montpellier a pourtant à cœur de s'emparer de ces sujets, comme le montre son implication dans la création d'une Cité des métiers en 2013. Cet outil moteur permettra aux partenaires locaux de l'emploi et de l'insertion professionnelle d'agir de concert.

Par sa politique volontariste, la Ville accompagne des initiatives, impulse des projets et favorise des activités commerciales. Ce qui suscite des créations d'emplois. Elle possède en réalité deux types de leviers. D'abord agir pour satisfaire les besoins de ceux qui habitent sur son territoire (économie résidentielle). En accomplissant sa mission de service public, elle crée des postes dans les écoles, les crèches... En passant des commandes publiques, elle innerve tout le tissu économique local basé essentiellement sur le secteur des services (à 50%) et le commerce (à 35%), et dominé par de très petites entreprises (dont plus de 93% de moins de 10 salariés). Par la mise en place de chantiers d'insertion, la Ville répond enfin aux besoins de qualification des jeunes.

Mais il s'agit aussi pour elle de créer des conditions d'attractivité sur son territoire (économie présentielle). Ses infrastructures de qualité, tant dans le domaine médical qu'universitaire, de recherche ou culturel, ainsi que son offre de commerce, de restauration et de tourisme, concentrent une proportion d'emplois importante. Et incitent ceux qui viennent sur son territoire à consommer et à produire. Ce qui permet à la Ville de capter la richesse générée.



© Luc Jennepin

**Ma mairie le fait.** Avec plus de 500 terrasses qui font vivre et palpiter le cœur de ville, la Ville s'est dotée en avril 2012 d'une nouvelle réglementation pour offrir un espace public apaisé.

## 10 000

heures de travail par an sont réservées aux personnes en insertion, grâce à la clause sociale que la Ville de Montpellier impose dans ses marchés publics.

## 9 000

personnes sont employées par le CHU, premier employeur de la ville.

## 400 €

par habitant consacrés par la Ville de Montpellier en dépenses d'investissement en 2011, soit 10 fois plus que l'État.

## 68 735

nouveaux habitants sont arrivés d'une autre région à Montpellier depuis 5 ans.

## 2 000

emplois directs et indirects ont été générés en 2011 par les commandes publiques de la Ville de Montpellier.

## 4 000

emplois créés par plus de 500 entreprises récentes et innovantes depuis 5 ans, soit environ 2% des emplois montpelliérains.

# La Cité des métiers, un outil performant pour l'emploi

*En 2013, la Cité des métiers, créée par la Ville de Montpellier, s'installera dans l'ancienne mairie. Ce sera un lieu ressource sur les questions touchant à la vie professionnelle, de l'insertion à la création d'entreprise, en passant par les dispositifs de formation.*



La Cité des Métiers sera un véritable carrefour de l'emploi.

La future Cité des métiers, qui vient de bénéficier du label international attribué par la Cité des sciences et de l'industrie de Paris, consistera en un guichet unique, ouvert à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel. Il respectera les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité.

Le site sera réparti en trois espaces : le premier sera consacré à l'information et au conseil. Il s'agira de donner des repères plus qualitatifs et plus complets

pour faciliter les choix d'orientation professionnelle et identifier l'ensemble des débouchés professionnels.

Le deuxième espace donnera une grande importance à la documentation et à la libre consultation en multimédia. Des postes informatiques en libre-service permettront aux utilisateurs de réaliser des courriers, des CV, des dossiers thématiques.

Enfin, le troisième espace sera dédié à l'organisation de rencontres employeurs / candidats, avec notamment la mise en relation offres – demandes pour l'apprentissage et l'alternance. Des semaines seront consacrées à des thématiques (par exemple, pour l'emploi des personnes handicapées ou bien l'apprentissage). Des zooms pourront être organisés sur les métiers nouveaux ainsi que des animations ponctuelles sur le droit du travail ou les mesures sur l'emploi.

Le projet est le résultat d'une analyse partenariale engagée par la Ville de Montpellier avec une vingtaine d'institutions locales (Région, Département, État, CCI, universités). Ce dispositif a vocation à associer l'ensemble des acteurs locaux institutionnels, économiques, de l'emploi et de l'insertion. Il apportera une valeur ajoutée sur le territoire et ne se substituera pas aux actions déjà menées par les acteurs locaux.

Cette Cité des métiers occupera une partie du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville d'une superficie de plus de 1 300m<sup>2</sup>. Des espaces dédiés à l'administration sont prévus au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment. Ces locaux accueilleront également l'antenne centre-ville de la Mission locale des jeunes. Les travaux d'aménagement devraient débuter début 2013, pour une ouverture dans le courant de l'année.

## INTERVIEW

### MARC DUFOUR



**Adjoint au maire délégué à l'emploi, à l'insertion par l'économie et au développement économique et commercial**

#### Que peut faire une ville en matière d'emplois ?

Il faut être clair. Ce n'est pas aux collectivités de créer de l'emploi mais aux acteurs économiques. En revanche, nous pouvons créer les circonstances pour favoriser ces créations. D'une part, nous soutenons l'économie en créant des animations, en facilitant les conditions pour consommer. D'autre part, la Ville de Montpellier est un investisseur important. Les commandes publiques génèrent du travail. Nous favorisons les chantiers d'insertion et dans chacun de nos appels d'offres, nous appliquons une clause sociale.

Les entreprises s'engagent à réaliser une action d'insertion professionnelle en faveur de personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi.

#### Pourquoi avoir créé une Cité des métiers ?

Nous nous sommes aperçus que les offres d'emplois ou de formations sont éparpillées. Le marché de l'emploi est sclérosé. Notre but est de simplifier les démarches de recherches et de faire tomber les barrières. Il s'agit aussi de mettre en synergie toutes les énergies.

#### Quelle est la situation économique de Montpellier ?

Nous sommes dans une ville où le nombre de création d'entreprises est le plus élevé. Mais parallèlement, le taux de chômage est également très haut tandis que la démographie galope. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Si nous ne faisons rien, nous serions coupables de non-assistance à personne en danger d'emplois.

# Impulser le développement économique

Par de nombreuses initiatives, la Ville de Montpellier incite les acteurs professionnels à rayonner et à se développer. Les nombreuses manifestations vont dans ce sens ainsi que la mise à disposition de l'espace public à la réalisation de marchés de plein air.

## Les Boutiques Ateliers



Eric Brignoli.

Depuis 2010, la Ville de Montpellier a mis en place un réseau de promotion des métiers de l'artisanat. Installés dans des ateliers, boulevard de

Bonnes-Nouvelles, où sont aménagées des zones de fabrication et de sauvegarde des techniques anciennes. La Ville et la Sermlouent à des artisans des ateliers-boutiques (contre un loyer de 200 euros par mois) pour une durée de deux ans. Sept échoppes sont ainsi disponibles. Dans l'une d'entre elles s'est installé Eric Brignoli, artisan bijoutier. « Cette solution me permet d'avoir le pied à l'étrier et de me mettre à mon compte plus facilement grâce au loyer modique de l'atelier. Dans ces 20 m<sup>2</sup>, je peux installer tout mon matériel. Mon bail arrive à son terme, je vais devoir en partir et j'envisage de racheter une bijouterie ».

Ces ateliers d'art permettent aux artisans de bénéficier d'une plus grande visibilité et d'un élargissement de la base de leur clientèle. Ces lieux sont également des espaces qui doivent susciter des vocations pour les métiers de l'artisanat. Ces artisans œuvrant dans ces ateliers se sont engagés à accueillir de jeunes professionnels en début de parcours qui bénéficient ainsi d'un local de démarrage et du soutien de créateurs avertis.

## Les marchés



24 halles et marchés parsèment la ville. Produits frais ou exotiques, fleurs, vêtements, bijoux fantaisie, livres anciens ou d'occasion... Les marchés de plein air offrent aux Montpelliérains la possibilité de s'approvisionner en produits frais et de qualité, au travers de circuits de distribution courts. Ils représentent une alternative aux grandes surfaces des zones périurbaines et constituent un réseau de services de proximité. Ce sont des éléments essentiels de l'animation commerciale, associant conseils et convivialité. La Ville s'efforce de diversifier l'offre sur son espace public. Cette politique d'implantation des marchés dans les quartiers répond à une forte volonté des habitants. Le succès du récent marché de Celleneuve en est la preuve.

## Les manifestations

La Ville met en place de nombreuses manifestations permettant aux professionnels de se faire connaître et de faire partager la passion de leur métier.

### Les Estivales

La plus emblématique de ces manifestations est Les estivales. Durant l'été, environ 180 vigneron de la région montpelliéraine mettent à l'honneur une appellation. L'édition 2012 a accueilli 300 000 visiteurs environ. La participation aux Estivales génère plus d'un mois du chiffre d'affaires annuel pour certains vigneron.

### Les Hivernales

L'autre rendez-vous incontournable sont les Hivernales au mois de décembre durant lesquelles 160 artisans se regroupent pour un marché de Noël. L'animation créée par cet événement et les produits régionaux qui y sont proposés sont à la fois le reflet du dynamisme commercial de la cité et un élément d'attractivité supplémentaire pour le centre-ville au moment des fêtes de fin d'année.

### Comédie et Antigone de l'artisanat

Deux rendez-vous importants pour les artisans de Montpellier

et sa région. L'un en septembre, l'autre en mai sur plusieurs jours. Ces événements qui, plus que de simples marchés, sont des lieux d'échanges pour les artisans faisant partager la passion de leur métier



et découvrir leur savoir-faire. Ils donnent aux chefs d'entreprise, qui ne disposent pas toujours d'une vitrine, la possibilité de se faire connaître et de développer ainsi leur clientèle.

### Le Grand Bazar

La Ville de Montpellier en partenariat avec la CCI de Montpellier organise le Grand Bazar. Pendant 2 jours, au mois d'avril, les commerçants viennent à la rencontre du public, sortent leurs étals, proposent des opérations commerciales et investissent l'espace public.

# Favoriser l'emploi

En 2011, ce sont 2 000 emplois directs et indirects qui ont été créés grâce aux commandes publiques de la Ville de Montpellier. En investissant massivement, elle engendre de l'activité économique. Et donc de l'emploi.

## L'investissement au service de l'emploi



La construction du groupe scolaire Chengdu à Port-Marianne, est une commande publique de la Ville.

Même si la Ville de Montpellier n'a pas aujourd'hui de compétences directes en matière d'emploi et de développement économique, elle joue un rôle de facilitateur dans ces domaines. « La Ville maintient un niveau d'investissement

élevé, la commande publique étant un des facteurs de sauvegarde de l'emploi dans le tissu économique local », indique Max Lévi, adjoint au maire délégué aux finances. En 2011, le Conseil municipal a porté les dépenses d'équipement de la Ville de Montpellier à 110 millions d'euros. Ceci équivaut à 2 000 emplois directs et indirects. Tandis qu'au niveau national, les dépenses d'investissement de l'État, en baisse de 12,5% représentaient 35€ par habitant, dans le même temps, la Ville de Montpellier investissait plus de 400€ par habitant. À chaque fois qu'un permis de construire est accordé à un projet, les services de la Ville ont étudié les retombées en termes d'emplois. Dans chaque nouveau quartier en construction, des bureaux et des locaux commerciaux sont réservés à l'activité professionnelle. Le dynamisme économique de Montpellier est également lié à des chantiers importants encouragés par la Ville, notamment la réalisation des lignes du tramway et l'ouverture du centre commercial d'Odysseum. Le développement de l'emploi est également associé à celui des parcs d'activités. Parc Marianne est un quartier à disposition des entreprises montpelliéraines. Cette zone d'activité de 40 hectares a été financée par les ventes des charges foncières et des participations de la Ville aux équipements publics d'infrastructures. Elle offre près de 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux et commerces.

## Une clause sociale dans les marchés publics

À travers les opportunités qu'offre le code des marchés publics, la Ville de Montpellier a adopté le principe de la mise en œuvre d'un dispositif d'insertion en demandant aux entreprises soumissionnaires, de différents marchés de réserver 10% des heures travaillées à des publics en insertion professionnelle. En 2011, différents marchés incluant des clauses sociales (espaces verts, construction de groupes scolaires, etc.) ont permis de mobiliser plus de 10 000 heures d'insertion en faveur de publics éloignés de l'emploi, dont les jeunes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, 10 marchés ont été « clausés », représentant un potentiel d'environ 8 000 heures d'insertion. Concernant les marchés relevant des trois projets de rénovation urbaine (Centre, Mosson et Cévennes-Petit Bard), les entreprises ont également une obligation de recrutement de personnes résidant dans les quartiers reconnus prioritaires au titre de la politique de la ville. Depuis 2001, de nombreuses collectivités (Nantes, Pau, Lyon) insèrent cette clause sociale dans leurs marchés. Un exemple suivi par l'État. En octobre dernier, Benoît Hamon, ministre chargé de l'Économie sociale et solidaire, s'est engagé à ce que les ministères économiques utilisent la clause sociale dans leurs appels d'offres.

## La mairie déprécie les emplois

Le maire veut faire de la dépréciation un des points forts de son mandat en matière de gestion des ressources humaines. Dès 2008, une réorganisation des activités dans les écoles a permis d'aboutir à la dépréciation du personnel vacataire, échelonnée de 2009 à 2011. Elle a concerné plus de 700 agents (entretien, restauration scolaire, animation périscolaire). La Ville de Montpellier a mis en œuvre une nouvelle phase de dépréciation en application de la loi Sauvadet (passage en CDI des agents en CDD remplissant certaines conditions d'ancienneté). La loi a également prévu un dispositif de titularisation qui nécessite au préalable la parution de décrets d'application. La collectivité s'est engagée à mettre en œuvre ce dispositif dès parution des décrets.

## Le soutien à l'insertion



La Ville de Montpellier soutient la réalisation de chantiers d'insertion en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi. En 2012, un chantier d'insertion a ainsi été mis en œuvre par l'association le Passe Muraille, en lien avec les travaux de rénovation du stade Philippidès. Le chantier a concerné la création de vestiaires ainsi que la réalisation d'un local à matériel. Dans ce cadre, 12 personnes ont participé sur la durée du chantier à ces travaux de rénovation et d'aménagement et ont bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel renforcé, afin de leur permettre d'accéder à un emploi durable.

# Accompagner les professionnels

La Ville de Montpellier épaula les acteurs économiques dans la mesure de ses moyens. Elle agit dans ce sens, notamment en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et les filières viticoles.

## La dynamisation de l'économie locale



La dynamisation commerciale et artisanale du centre-ville se fonde avant tout sur le

renforcement de l'offre commerciale et de sa qualité. La Ville a le projet de consolider

la structure commerciale existante par la reconquête de secteurs stratégiques tels que le boulevard du Jeu de Paume. Actuellement, la Ville et la Serm détiennent 4 000 m<sup>2</sup> de foncier et rachètent les bas d'immeubles situés sur cet axe. Il s'agit de remettre sur le marché des locaux rénovés, et d'y attirer un commerce de qualité et diversifié. La Ville compte également attirer des échoppes de luxe, notamment dans les locaux du haut du boulevard qui offrent des surfaces suffisantes pour les accueillir. Le tout est accompagné du réaménagement de la voirie dont l'achèvement sera terminé en septembre 2013.

## De plus belles vitrines

Pour soutenir le commerce du cœur historique et participer à son rayonnement, la Ville veut inciter les commerçants ou artisans à entreprendre des travaux de rénovation des devantures de leurs locaux d'activités qui soient originaux et de qualité. Pour cela, les commerçants recevront une subvention à hauteur de 35% des sommes engagées. La requalification est prévue pour s'étendre sur trois tranches de deux ans chacune. La première, qui s'achèvera en 2014, devrait voir la rénovation de 200 devantures. Cette opération fait l'objet d'un partenariat avec la CCI de Montpellier pour sa mise en œuvre.

## Soutenir la filière viticole

Montpellier a pour spécificité d'être la ville française ayant la plus grande superficie de vignes sur sa commune. Cela a conduit la Commune à soutenir le syndicat des Grès de Montpellier, dans un certain nombre d'actions, comme la réalisation d'une bouteille syndicale en verre gravée « Grès de Montpellier » ou le renforcement de la communication auprès d'une clientèle nationale et internationale, avec la mise en place d'un flashcode au niveau de la contre étiquette sur chaque bouteille de l'appellation, soit 500 000 par an. Il permet aux consommateurs équipés d'un téléphone portable d'accéder à une page Internet partagée par la Ville et les Grès de Montpellier. Ainsi chaque bouteille est potentiellement un ambassadeur aussi bien des traditions, du terroir que de Montpellier. Toujours dans le cadre de ce partenariat, des circuits « œnotouristiques » ont été créés par l'office de tourisme de Montpellier. Des excursions organisées sur le territoire des Grès permettent aux touristes de découvrir un environnement et un terroir exceptionnel, ainsi qu'une proximité avec le viticulteur. Il s'agit également pour la Ville, au travers de son office de tourisme, de mettre en valeur son terroir et ses



traditions en proposant des produits touristiques qualitatifs, aux retombées économiques certaines à moyen et long terme.

## Montpellier, destination touristique

L'industrie du tourisme est un moteur essentiel de l'économie montpelliéraine. La ville et ses alentours attirent chaque été des millions de vacanciers. Montpellier connaît aussi depuis plusieurs années un fort développement dans l'emploi du tourisme d'affaires. Les entreprises, universités ou collectivités territoriales y organisent régulièrement des salons, congrès ou conférences. Elle a aussi su développer le tourisme de loisirs. Le musée Fabre ou la serre amazonienne par exemple accueillent chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Enfin les festivals culturels montpelliérains (Festival de Radio France, Printemps des comédiens, Montpellier Danse) attirent aussi chaque saison une foule de curieux.



# Au coin de la rue

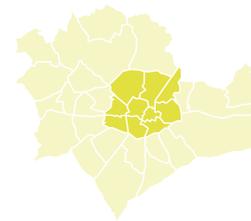
## Première bougie pour l'hôtel de ville

L'hôtel de ville, réalisation architecturale de Jean Nouvel, associé au Montpelliérain François Fontès, a ouvert au public voici un an. Ce nouvel équipement accueille 960 agents au service des Montpelliérains. Cet outil accompagne la modernisation du service public. Il est synonyme d'une meilleure accessibilité, au cœur d'un quartier en pleine expansion. Le bâtiment est aussi un lieu de tourisme architectural, de culture au travers des expositions présentées dans les espaces réservés au rez-de-chaussée. L'hôtel de ville accueille aussi de nombreuses manifestations organisées par les associations dans la salle des rencontres.

Des visites "Zoom sur le nouvel hôtel de ville" sont organisées le 6 et le 20 décembre par l'office de tourisme. Infos au 04 67 60 60 60.

# Montpellier Centre

- Antigone • Les Arceaux
- Les Aubes • Les Beaux-Arts
- Boutonnet • Centre Historique
- Comédie • Figuerolles
- Gambetta • Gares



## Un atelier mémoire aux Aubes

Isabelle Girault, hôtesse du club de l'Âge d'Or des Aubes, anime chaque semaine, un atelier mémoire gratuit.



Isabelle Girault (à droite), animatrice de l'atelier mémoire, en compagnie de sa collègue du club des Aubes, Eliane François.

Depuis septembre, les adhérents du club de l'Âge d'Or des Aubes peuvent participer à un atelier mémoire, chaque mardi de 11h à 12h. C'est Isabelle Girault, une des deux hôtesse du club, qui l'anime. « J'ai effectué une formation dédiée aux ateliers mémoire avec d'autres collègues du Centre communal

d'action sociale l'été dernier, explique-t-elle. J'ai voulu me former, car j'ai vécu 5 ans avec ma maman qui avait la maladie d'Alzheimer. C'est à cette occasion que j'ai découvert les ateliers mémoire, mais c'était dans un autre cadre, car les personnes étaient malades. La formation a été très riche avec de

nombreux exercices. Aujourd'hui, au club, j'ai un très bon groupe d'une douzaine de personnes. Je propose des exercices, on échange. Ce sont des personnes en bonne santé, mais que la maladie effraie. Elles disent oublier des choses. Je leur réponds que tout le monde oublie ». L'atelier, c'est de la convivialité, du travail, mais c'est intéressant. « J'essaie de donner des exercices variés. Ce peut-être un texte à lire deux fois. Je donne ensuite le même texte, mais avec des mots manquants. Aux participants de les retrouver. On prend notre temps. Si on n'étudie qu'un paragraphe, ce n'est pas grave. L'essentiel est de faire travailler sa mémoire ». Pour Nicole, qui participe à l'atelier, « la solution pour cet exercice a été de s'imaginer la scène. Ça me permet de visualiser les mots à trouver ». « Je leur pose aussi des énigmes en poésie », poursuit Isabelle qui est intarissable sur le sujet. Outre le plaisir de se retrouver en groupe chaque mardi, ces ateliers mémoire permettent dans la convivialité, une remobilisation des fonctions cognitives, une dédramatisation de l'oubli et une reprise de la confiance en soi.

**INFOS.** Club de loisirs Âge d'Or Les Aubes  
Avenue St-André-de-Novigens. 04 67 72 98 83.

## Fête des lumières à Saint-Roch

Rendez-vous est donné le 7 décembre de 18h à 21h sur le parvis de l'église Saint-Roch pour la Fête des lumières. Cette manifestation annuelle est organisée, depuis 2007, par le comité de quartier Saint Roch Écusson. Et même si elle n'a pas l'ampleur de sa grande sœur lyonnaise, dont elle s'inspire, elle connaît un franc succès auprès des habitants du quartier et des passants. Cette fête marque les prémices de l'hiver pour les trois cents écoliers du groupe scolaire Lamartine-Pasteur qui y participent depuis deux ans. C'est avec joie qu'ils déambulent

en cortège dans les rues du quartier, luminions et lampions en main. Cette année, ils seront accompagnés par deux personnages lumineux de la compagnie Nech qui les guidera jusqu'au parvis de Saint-Roch. Là, les artistes donneront un spectacle qui s'articulera autour du feu et de la danse. À l'issue de celui-ci les enfants dégusteront un chocolat chaud offert par le comité de quartier. Quant aux adultes, ils pourront se réchauffer avec un vin chaud ou déguster les soupes et gâteaux confectionnés par les parents d'élèves. À noter, la participation des

commerçants, qui pour l'occasion illumineront leurs vitrines et proposeront des surprises à l'intérieur de leurs magasins.



### CONTACT DES ÉLUES



**Magalie  
Couvert**

magalie.couvert@ville-montpellier.fr

**04 34 88 76 85**



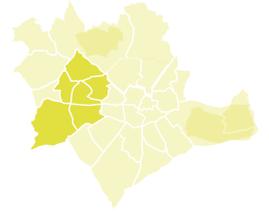
**Audrey  
de La Grange**

audreydelagrang@ville-montpellier.fr

**04 67 34 88 02**

# Cévennes

- Alco • Cévennes
- La Chamberte • Pergola
- Petit Bard • La Martelle
- Montpellier Village
- Saint-Clément



## À Chamson et Villon, c'est le cirque !

La Ville de Montpellier, avec les Maisons pour tous et le pôle national cirque Languedoc-Roussillon, propose le festival Tous en cirque. Les 14, 15 et 27 décembre, les spectacles Cir-K 180° et Billy Bonheur feront une halte à Chamson et Villon.

Pour découvrir les coulisses d'un cirque burlesque, venez voir *Cir-K 180°*, le 14 décembre à 19h à la Maison pour tous François-Villon. Un spectacle, créé par la compagnie Blabla productions avec le théâtre La Vista-Montpellier. Et puis, avec le spectacle Billy Bonheur, créé par la Patchwork compagnie, les enfants rencontreront un petit bonhomme en corde, qui part à la recherche du bonheur, le 15 décembre à 15h à la Maison pour tous André-Chamson et le 27 décembre à 15h à la Maison pour tous François-Villon. «Tous en cirque illustre notre volonté de mener une politique publique d'animation exigeante, pour tous. Cette saison nous souhaitons ouvrir

une fenêtre sur la modernité de l'art du cirque», explique Héléne Mandroux, maire de Montpellier. «Nous vous invitons à jongler d'une Maison pour tous à une autre», ajoute Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire déléguée aux Maisons pour tous. Cinq compagnies proposent 18 spectacles dans huit Maisons pour tous jusqu'au 31 mai. Ce festival, créé par la Ville en partenariat avec le pôle national cirque Languedoc-Roussillon, soutient les artistes du spectacle vivant. Alors tous en piste !

**INFOS.** Maisons pour tous François-Villon.  
04 67 45 04 57  
et Maison pour tous André-Chamson.  
04 67 75 10 55



Le spectacle Cir-K180 est un demi-tour de piste qui met le spectateur dans une drôle de position.

## Marché de Noël au parc Bartolomé



Le Comité de quartier Saint-Clément organise un marché de Noël le 23 décembre à 11h au parc Bartolomé-de-Las-Casas. Aligot et apéritif proposés par les commerçants du quartier.

**INFOS.** 04 67 63 00 24 et  
[info@montpellier-saint-clement.org](mailto:info@montpellier-saint-clement.org)

### CONTACT DE L'ÉLU



**Christian  
Bouillé**

[christian.bouille@ville-montpellier.fr](mailto:christian.bouille@ville-montpellier.fr)

**04 99 58 13 58**

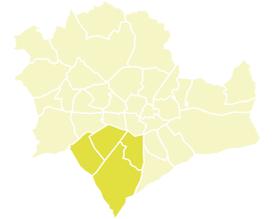
## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### Travaux dans la salle de boxe du Petit-bard

La Ville de Montpellier prend un soin particulier à répondre aux demandes des associations qui utilisent les équipements sportifs. Ainsi en est-il de la salle de sport du Petit-Bard, située dans l'ancienne église Sainte-Croix-Nouvelle. Outre l'entretien du local d'accueil, des bureaux, du dojo et de la salle de boxe, il y a toutes ces petites choses à réparer. Les services de la Ville ont prévu un certain nombre de travaux notamment l'installation d'une barre de traction et la fixation de supports des potences pour les sacs de sable. Le technicien du service des sports a recherché des fixations solides de qualité. Une pendule spéciale avec plusieurs aiguilles de couleur pour décompter le temps des rounds a été installée. La Ville prévoit la création d'un local sur la mezzanine pour l'aménagement d'une salle de réunion de 20m<sup>2</sup> dédiée à l'association Partage et Citoyenneté. «Les associations jouent un grand rôle dans la cohésion sociale et la Ville de Montpellier entend donner satisfaction à leurs demandes», explique Christian Bouillé, adjoint au maire délégué au quartier Cévennes. «Les jeunes se sentiront d'autant plus soutenus, qu'ils évolueront dans un équipement où tout fonctionne parfaitement, ce à quoi les services de la Ville s'emploient» souligne l'élu.

# Croix d'Argent

- Bagatelle • Croix d'Argent
- Estanove • Les Grisettes
- Lepic • Mas Drevon • Ovalie
- Pas du Loup • Tastavin



## Les étudiants s'installent sur l'ancien site de l'EAI

**Cent soixante-dix logements étudiants ouvrent dès le 5 décembre dans l'ancienne EAI. Situés dans trois bâtiments, qu'occupaient des élèves sous-officiers, ils ont été mis à disposition du Crous par la Ville.**



© CROUS

Les logements étudiants sont situés en bordure du parc Montcalm.

Achetée par la Ville en février dernier, l'ancienne école d'application de l'infanterie (EAI) commence sa mue. Dès le 5 décembre, le premier des trois bâtiments cédés au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) va accueillir ses nouveaux occupants. Il offre 46 chambres meublées de 13 m<sup>2</sup>. Les deux autres bâtiments ouvriront en janvier. L'un contiendra trente studios équipés de 20 m<sup>2</sup> et dans le troisième, il y aura 94 chambres duos. C'est-à-dire deux chambres accolées de 17 m<sup>2</sup> partageant une salle de bain. Une configuration qui peut convenir à la colocation. Baptisée Résidence du parc, la structure comporte tous les aménagements indispensables aux étudiants : parc à vélo et voiture, wi-fi dans tous les logements, laverie, lieux de vie collective, présence d'un agent d'accueil sur place, interphone et contrôle d'accès.

Ces logements étudiants ont été rénovés avec du mobilier design et coloré. La Ville, propriétaire des murs, les a mis à disposition du Crous, qui les a donnés en gestion à un bailleur social. La Ville entend ainsi détendre la pression sur le logement social et intégrer rapidement les étudiants dans le centre-ville.

INFOS. [www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

### MAS NOUGUIER

## Cuvée M, vers un classement en AOC



Avec douze hectares de vignes, situés entre les Grisettes et Ovalie, le mas Nouguier permet à Montpellier d'être la seule ville vigneronne de France. Ce vignoble, dont elle est propriétaire, offre chaque année une production annuelle, la cuvée M, avoisinant les 15 000 bouteilles. La Ville a sollicité auprès des instances de la filière viticole le classement de certaines de ses parcelles en appellation « Grès de Montpellier ». Afin de prétendre à cette AOC, c'est la cave des Vignerons du Pic d'Assas qui a été chargée de

vinifier de façon traditionnelle la récolte montpelliéraine, composée de syrah, grenache et mourvèdre. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le partenariat original et innovant conclu par la Ville en juillet 2010 avec le Syndicat des Grès de Montpellier.

## Spectacle pour enfant

Le 27 décembre, à 15h, les enfants auront l'occasion de rire à la Maison des rapatriés, devant *Le battement d'ailes du cornichon*. Dans ce spectacle, Fabien Coulon invente un personnage digne de Jacques Tati, retrouvant la fantaisie du cinéma muet. Spectacle gratuit, réservation conseillée au 04 67 27 33 41.

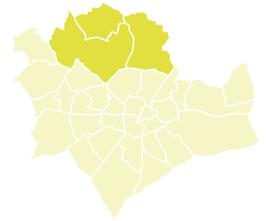
### CONTACT DE L'ÉLUE



**Marlène  
Castre**

[marlene.castre@ville-montpellier.fr](mailto:marlene.castre@ville-montpellier.fr)

**04 67 69 93 47**



## Quatre élus à l'école Rabelais

La Ville de Montpellier a créé le Conseil municipal des enfants (CME) pour leur permettre de proposer des projets à leurs collègues adultes. À Rabelais, les élections ont eu lieu le 15 novembre.



Les candidats créent leur affiche électorale. La classe entière procède à l'exercice sur la citoyenneté selon les consignes de l'enseignante Caroline Guillebert.

Pour voter, il faut avoir 18 ans, les enfants doivent donc attendre avant de donner leur voix. Pourtant, ils ont beaucoup d'idées pour embellir la Ville et améliorer la vie dans la cité. Dans les quartiers les élèves de CM2 des écoles de Montpellier élisent tous les ans les conseillers qui les représentent auprès de la commune. Une fois élus, ils se réuniront deux fois par mois, dans leur quartier, avec un animateur de la Ville, en l'occurrence Philippe Saillard, coordinateur CME au service éducation de la Ville. En vue des élections du 15 novembre, les candidats au CME se sont inspirés de la campagne des présidentielles de mai 2012 ; ils ont créé des affiches et rédigé leur profession de foi... Une vraie campagne électorale :

« Pour améliorer la vie à l'école, il faut améliorer l'accessibilité à l'école, mettre des cages de foot, organiser des ventes de gâteaux pour financer les sorties, je serai à votre écoute, sérieux et déterminé, votez Kimany ! »

« Votez Ilyas, et la vie sera plus classe ! »

« Tout d'abord, si je suis élu, ce sera un grand honneur pour moi de vous représenter en tant que conseiller municipal des enfants. Votez Kawtar ! »

« Votez pour moi Naïm, si je suis élu, je vais tout faire pour acheter des chaises plus confortables et supprimer les punitions collectives à la cantine ! »

« Pour moins de devoir à la maison et un peu plus d'argent dans la coopérative, votez Salma ! »

« Votez pour Enzo, et vous pourrez jouer au foot le matin et faire du sport tous les jours ! »

« Pour découvrir la Ville de Montpellier et avoir une minute de rigolade en classe, tous les jours, votez Tonna ! »

## Première assemblée générale du CME, le 20 décembre

Les quatre heureux élus du quartier prendront place avec les 76 autres enfants nou-

vellement élus à l'assemblée générale du conseil municipal des enfants le 20 décembre à 9h45, salle Berlioz du Corum en présence d'Hélène Mandroux, maire de Montpellier et de Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative. Souhaitons leur bonne chance pour leur premier mandat électoral.

### CONTACT DE L'ÉLUE



Hélène  
Qvistgaard

helene.qvistgaard@ville-montpellier.fr

04 67 52 28 95



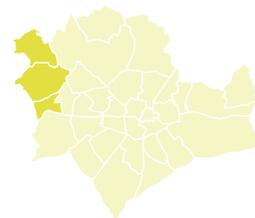
À l'école Rabelais, ont été élus au Conseil municipal des enfants :  
Kimany Devillard  
Enzo Slaïm  
Naïm Nedromi  
Kawtar Sorhayer

# 80

C'est le nombre d'élus au conseil municipal des enfants. 170 candidats de 20 écoles se sont présentés, soit 4 élèves par classe. À l'école Rabelais, les 8 candidats étaient Naïm Nedromi, Enzo Slaïm, Anna Seye, Salma Rahhal, Chaïma Bouchrit, Kimany Devillard, Ilyas Bölük, Kawtar Sorhayer, élèves des classes de CM2 de Marthe Colombier et Caroline Guillebert.

# Mosson

- Celleneuve
- Les Hauts de Massane
- La Paillade



## Un marché modernisé et fiabilisé pour la Mosson

La Ville de Montpellier investit plus d'un million d'euros pour aménager le marché de la Mosson. En parallèle, une démarche de sécurisation des paiements et de lutte contre les incivilités est engagée.

C'est l'un des plus grands marchés du sud de la France. Fort de 200 commerçants non alimentaires, riche dans sa diversité commerciale (vêtements, bibelots, articles divers), le marché de la Mosson joue un rôle économique et social clé et rayonne bien au-delà du quartier. Installé sur l'allée Heidelberg et sur le parking, il est en parfaite synergie avec les halles alimentaires des 4 saisons. Mais il souffrait de problèmes de vétusté et d'incivilités. En concertation avec les professionnels, la Ville de Montpellier a décidé de lancer une opération de modernisation et de sécurisation. Des aménagements urbains (parvis des halles, traversée piétonne entre le Grand mail et le marché...) seront effectués d'ici janvier 2013, moyennant un million d'euros d'investissement. En parallèle, la Ville lance une démarche d'informatisation du marché avec plusieurs objectifs : accroître la sécurisation juridique et financière, optimiser les recettes et professionnaliser le travail des placiers. « Il fallait notamment mettre fin à de nombreux impayés », souligne Marc Dufour, adjoint au maire, délégué au commerce. Cette démarche d'amélioration

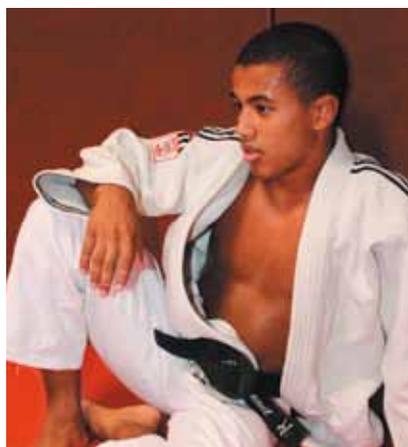


du suivi de la régie concerne d'ailleurs l'ensemble des marchés de plein air de la Ville. Avec des résultats : 80% d'augmentation des recettes liées au paiement des droits de place sur les marchés de la ville en deux ans, passant de 360 000 euros en 2010 à 650 000 euros en 2012. Par ailleurs, la lutte contre les incivilités (sanctions disciplinaires systématiques contre les comportements

incorrects, lutte contre les vendeurs à la sauvette...) commence aussi à porter ses fruits. « Les efforts de la Ville sur les marchés sont concrets. Le marché de la Mosson va être plus moderne, propre et tranquille. Cela va dans le bon sens », souligne Jean-Pierre Touchat, président du syndicat des commerçants des halles et marchés de Montpellier-Région.

JOLAN FLORIMONT

## Un judoka-star à Celleneuve



Il a débuté le judo dès l'âge de 4 ans pour canaliser son énergie exceptionnelle. Douze ans plus tard, Jolan Florimont est l'un des judokas les plus prometteurs de sa génération. Champion de France cadet en 2012, 9<sup>e</sup> aux championnats d'Europe, l'adolescent montpelliérain a été sélectionné par le pôle France à Marseille, où il s'entraîne plus de 14 heures par semaine. Mais c'est à Celleneuve qu'il revient chaque samedi pour évoluer au sein de

son club - le Montpellier Judo - qui compte 150 judokas de tous âges. « Les deux entraîneuses, Christel et Zahia, m'accompagnent sans me mettre la pression », se réjouit le champion qui rêve d'intégrer l'Insep à Paris en équipe de France. « J'espère aller le plus loin possible ». Jolan ne se contente pas d'avoir les pieds bien campés sur les tatamis. Il a aussi la tête dans les étoiles. Doué pour les sciences, le lycéen en première S souhaite devenir ingénieur

astronome. « Je suis fasciné par les planètes, le vaste monde, l'univers ». Un bel équilibre qui prend sa source dans un club de quartier à Montpellier.

### CONTACT DE L'ÉLUE



Eva Beccaria -  
Sobkova

eva.beccaria@ville-  
montpellier.fr

04 67 40 55 01

# Port-Marianne

- Grammont • Jacques-Cœur
- Lironde • Millénaire
- Odysseum • Parc Marianne
- Pompignane • Richter



## L'avenue Marie-de-Montpellier réaménagée

**Au niveau de la place Thermidor, des travaux d'extension vont débuter avant l'été 2013, pour une durée de 4 mois. Ils coïncident avec le réaménagement de la rue Marie-de-Montpellier.**

Avec l'arrivée de la ligne 3 du tramway dans le quartier en avril 2012, les arrêts de bus situés devant la place Thermidor ont été supprimés. La modification de l'avenue Marie-de-Montpellier est désormais possible. Elle va permettre de mettre en place une traversée piétonne lisible et sécurisée. La place Thermidor sera également élargie. Elle accueillera à l'automne prochain, le marché hebdomadaire, créé en avril 2011, à côté du bassin Jacques-Cœur, dont le manque de visibilité sur cet emplacement, à l'écart des grands axes, a contribué à sa désaffection, puis à sa disparition. Réimplanté sur la place Thermidor, sur un espace vaste et réaménagé, il reprendra du service vraisemblablement le jeudi, aux mêmes horaires qu'initialement, de 7h30 à 17h30.



Perspective de la place Thermidor après les travaux.

## Une vente aux enchères au profit des enfants défavorisés

Une vente aux enchères d'œuvres d'art est organisée le 13 décembre à 19h au RBC Design Center. L'association Vé la Coupe et RBC Mobilier ont invité des créateurs, designers et architectes à réinterpréter librement le fauteuil Mia, édité par Emu. Ce fauteuil est celui qui a été créé spécialement par Jean Nouvel pour le restaurant éponyme, situé dans l'enceinte même du RBC Design Center,

dont il signe l'architecture. Ce fauteuil a été remis à 35 artistes qui ont accepté de le revisiter, le détourner, le transformer, le styliser



© Silla HÄGGBAR - Edouard François

et le customiser librement. La vente est orchestrée par Pierre Cornette de Saint Cyr, commissaire-priseur de renommée internationale, spécialisé dans les ventes d'exception dans le milieu de l'art contemporain. Les bénéfices de la vente seront intégralement reversés à l'association Vé la Coupe, qui défend la cause des enfants défavorisés. Une exposition en libre accès de ces 35 pièces uniques est organisée au RBC Design Center.

**INFOS. RBC Design Center, avenue Raymond Dugrand, du mardi au samedi, de 10h à 19h.**

## Le quartier Rive gauche sort de terre



© NEXITY

Les travaux de cet éco-quartier de 9 ha, conçu par l'architecte montpellierain Pierre Torre, viennent de débuter. Ce nouveau quartier, situé entre l'avenue Raymond Dugrand et le Lez, accueillera ses premiers logements, des commerces, bureaux et espaces verts dès la fin 2013.

### CONTACT DE L'ÉLU



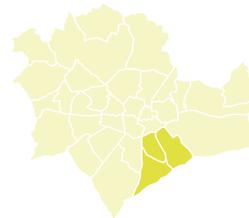
**Frédéric Tsitsonis**

frederic.tsitsonis@ville-montpellier.fr

**04 99 92 21 68**

# Prés d'Arènes

- Aiguerelles
- Cité Mion • La Rauze
- La Restanque
- Saint-Martin
- Tournezy



## Un chantier citoyen à la Restanque

La Ville de Montpellier et ERDF Montpellier Hérault ont inauguré une fresque, rue de l'Industrie, réalisée par des jeunes en échange du co-financement d'une partie de leur permis de conduire.



La fresque donne des couleurs à la rue de l'Industrie.

Pour décrocher un travail, il est préférable de disposer du permis de conduire. Or, les cours de conduite coûtent cher. C'est à partir de ce constat qu'est née l'idée des chantiers citoyens. Cette opération a pour but de proposer à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, des chantiers de rénovation de transformateurs électriques ERDF, avec en contrepartie, le co-financement d'une partie du permis de conduire.

Six jeunes Montpelliérains ont ainsi travaillé sur la décoration d'un transformateur électrique, rue de l'Industrie. Sous les conseils du graffeur Jerc, ils ont conçu et peint la fresque qui agrémenté désormais l'équipement électrique. Ils avaient un thème à respecter : *Mon quartier, les transports en commun et l'électricité*.

C'est la sixième fresque ainsi réalisée à Montpellier, dans le cadre de ces chantiers mis en œuvre par l'association le Passe Muraille en partenariat avec APS 34 et la Mission locale des jeunes. Ils sont co-financés dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux jeunes et du Contrat urbain de cohésion sociale.

### SOLIDARITÉ

## 28<sup>e</sup> campagne des Restos du cœur

Le centre de l'Escoutaire des Restos du cœur est ouvert depuis le 26 novembre, début de la campagne hivernale 2012-2013. C'est un des 11 restos et relais bébés de Montpellier. Situées au 370 rue de Centrayrargues, les distributions ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30. Pour devenir bénévole ou faire un don, vous pouvez contacter le 04 67 40 52 37.

### PROXIMITÉ

## Le maire en visite dans le quartier

Hélène Mandroux s'est rendue dans le quartier, le 23 octobre. L'occasion de rencontrer les habitants et de visiter différents équipements, notamment la halte-garderie L'Oustal de Caganis et le Club de loisirs Jacqueline-Bégin. Une visite ternie



par l'accident mortel dont a été victime un jeune collégien, avenue Albert-Dubout. Suite à ce drame, Hélène Mandroux a demandé au Préfet l'installation de radars pédagogiques dans ce secteur.

### CONTACT DE L'ÉLUE



Annie Bénézech

annie.benezech@ville-montpellier.fr

04 67 65 59 99

# Le mag

## Camille Descossy à l'Espace Bagouet

Du 7 décembre au 17 mars, l'Espace Dominique-Bagouet, lieu d'art et de patrimoine de la Ville de Montpellier présente, sous le commissariat de Numa Hambursin, l'exposition Camille Descossy 1904-1980. Peintre du raffinement, épris de lumière, Camille Descossy a eu pour élèves les artistes Claude Viallat, Philippe Pradalié, François Rouan, Vincent Bioulès. L'ancien directeur de l'école des Beaux-Arts de Montpellier fut l'un des artistes majeurs de l'histoire de l'art moderne dans notre région. Ami de Germaine Richier, d'Albert Dubout, de Gabriel Couderc et de Georges Dezeuze, il a participé à la fondation de deux collectifs essentiels de la vie artistique des années 1930 à l'après-guerre : le groupe Frédéric Bazille et le groupe Montpellier-Sète.

**INFOS.** Espace Dominique Bagouet, Esplanade Charles-de-Gaulle. Du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Visites tous les mercredis à 16h. Entrée libre. [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

*Camille Descossy dans son atelier, au Mas Del Serrat Castellnou, (P.O.), 1975. Photographie de Michel Descossy.*

# Culture

## Une ZAT poétique et populaire

Retour en images sur la 5<sup>e</sup> zone artistique temporaire (ZAT), organisée par la Ville. La manifestation culturelle a réuni une foule de Montpelliérains dans le quartier des Arceaux.

Une belle programmation de 100 spectacles, présentés les 10 et 11 novembre sur les thèmes : Réjouissances et Résistances, a conquis tous les publics, des plus petits aux plus âgés. Avec pour cette édition, une belle implication des habitants du quartier et des commerçants de la rue Marioge. Rendez-vous au printemps pour une 6<sup>e</sup> ZAT à La Paillade.



7



5



1

© Gaël Guyon



6



9



3



8



© Gaël Guyon

4



2

© Gaël Guyon

**1** - La table des pensées, autour de laquelle il était possible de découvrir les pensées intimes des convives. Une installation d'Ola Szostak et Willemijn Schellekens.

**2** - La quincaillerie Pappassanton, où des camelots sont capables de vendre des objets insolites. Un spectacle de la Cie Cirkatomik.

**3, 6 et 7** - La kermesse installée sur la place Max-Rouquette. Une réjouissante fête néo-foraine, pyrotechnique et culinaire proposée par Pierre de Mecquenem et la Compagnie La Machine, pour laquelle les habitants du quartier se sont investis aux côtés des comédiens.

**4** - Le samedi soir, de 22h15 à minuit, les DJ et VJ de KompleXXkapharnaüm ont mixé sons et images pour faire danser les Arceaux au grand Balzat.

**5** - Présenté par la Cie Adhok, les 7 acteurs d'Échappées belles : issue de secours, ont entraîné le public dans les rues du quartier.

**8** - Les intrigantes dames en noir de la Cie La Passante ont présenté, sous leurs longs parapluies noirs, le spectacle : Rue des dames.

**9** - Les trois street artistes, AL, Salamech et Smole, ont entièrement investi une maison des Arceaux. Détail de l'une des pièces de la villa.

# Sport

## Foot : un travail d'équipe pour le G7

**Sept clubs de football de la Ville travaillent ensemble depuis 2007 pour lutter contre les violences et pour plus de convivialité sur et autour des stades. Explications de François Lanot, président du FC Arceaux et secrétaire général de la ligue Languedoc-Roussillon de football.**



*François Lanot, président du FC Arceaux, sur le terrain de la cité Astruc.*

« Le travail de lutte contre les violences et d'amélioration de la convivialité sur et autour des stades est né, il y a 5 ans, à l'initiative de Patrick Vignal, alors adjoint au maire délégué aux sports. À l'époque, il n'y avait aucun lien entre les dirigeants de clubs. Nous nous saluions lors des matches, mais pas plus. En 2007, l'élu aux sports a réuni et amené les 6 clubs de football les plus importants de la Ville à travailler sur la thématique de la violence. Réunis sous le nom de G6, ils sont aujourd'hui devenus G7, puisqu'ils sont désormais 7 clubs à se réunir mensuellement et à mener des actions ensemble. Le groupe, qui réunit l'ASPTT, le Saint-Marin Gazelec, Le Racing Club Lemasson, le FC Petit Bard, le FC Arceaux, le Stade Lunaret et Paillade Mercure, compte près de 250 dirigeants et 1 500 joueurs. Lors de nos réunions, nous échangeons sur les problèmes communs que nous partageons au sein des clubs ou entre nous, mais surtout nous avons réussi à mieux nous connaître et à créer un esprit d'amitié qui se répercute sur le terrain. Respect, politesse, tolérance, fairplay, esprit d'équipe, autant de valeurs impulsées par le G7. Et les résultats sont là. Nous sommes les seuls en France à avoir fait cette démarche de transversalité. Tant et si bien que la direction départementale de la cohésion sociale a réalisé un DVD sur notre action. Il sera présenté au ministère de la cohésion sociale ». Pour François Lanot, comme pour les six dirigeants des clubs du G7, le plaisir de jouer doit être plus important que la volonté de gagner. Souhaitons que le G7 fasse des émules au niveau national.

## Une course solidaire des enfants

Pour la 4<sup>e</sup> édition, la Course solidaire des enfants s'est déroulée le 20 novembre au stade Phillipidès. Organisée pour la Journée internationale des droits de l'enfant, par l'association Des Foulées-Vous, en partenariat avec le service des sports de la ville, cette manifestation a réuni 850 enfants des écoles de Montpellier. Comme pour les jeux Olympiques, avant les épreuves sportives, les enfants ont défilé sur la piste. Chaque école présentant une banderole réalisée

sur le thème de la solidarité. Les courses se sont ensuite déroulées par catégories (filles/garçons et par âge). Tous les enfants ont été récompensés pour leur participation par un diplôme, les trois premiers ont reçu une médaille. Grâce au Montpellier Agglomération Athlétique Méditerranée, les enfants ont pu côtoyer, lors de cet après-midi, des sportifs montpelliérains de haut niveau, comme le champion d'Europe de décathlon 2010, Romain Barras.



Le but de cette après-midi sportive est d'aider les enfants hospitalisés à Arnaud-de-Villeneuve, car durant les traitements contre le cancer, il est important pour un enfant malade de conserver une activité physique. Grâce à l'association Des Foulées-Vous qui mène des projets destinés à la protection de l'enfance sur le plan local et régional, une vingtaine d'entre eux hospitalisés au CHU Arnaud-de-Villeneuve a pu participer à la manifestation aux côtés des écoliers.

# International

## Un même architecte pour les écoles des villes jumelles

Après avoir été choisi pour construire le groupe scolaire "Chengdu" à Port Marianne, l'architecte André Ariotti réalise une école baptisée "Montpellier" dans notre ville jumelle chinoise.



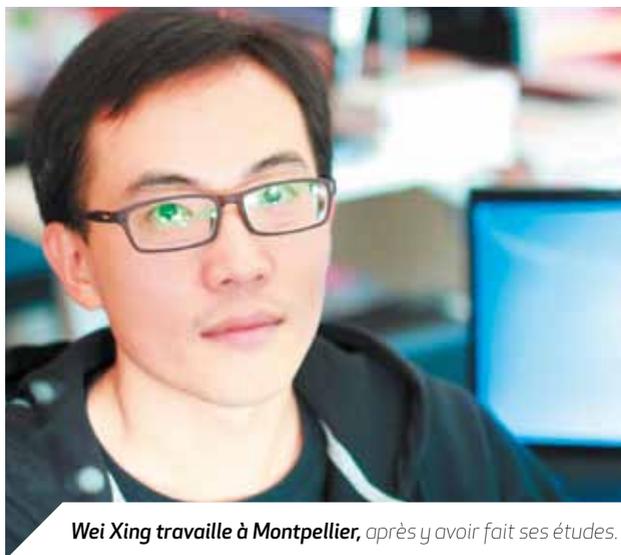
André Ariotti a dû adapter le design du projet montpellierain aux exigences chinoises.

En septembre 2011, à l'occasion de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Chengdu et Montpellier, a eu lieu la pose de la première pierre du groupe scolaire Chengdu, en présence de Ge Honglin, maire de la ville chinoise. L'édile conquis par le projet qui s'élève dans le quartier Port Marianne rencontre André Ariotti, l'architecte montpellierain en charge du projet au sein de l'agence Coste. Il veut réaliser un projet similaire, avec le même design et le même architecte, mais à la mesure de cette ville de 14 millions d'habitants. C'est-à-dire un projet cinq fois plus important qui s'étendra sur 16

000 m<sup>2</sup>, comptera 36 classes, 40 salles annexes, un gymnase semi-enterré, un parking en sous-sol, des terrains de sports... Pour mener à bien le projet, André Ariotti s'associe au cabinet de design, CSCEC de Chengdu, qui pilote le projet sur place. « C'est un projet surprenant, un peu tombé du ciel, explique l'architecte, nous avons dû nous adapter à une culture et à une réglementation différentes. Nous sommes conscients de l'intérêt de mener un tel projet à l'international. C'est vraiment une aventure à vivre ». Le chantier commencera en juin 2013, pour une ouverture de l'école "Montpellier", en septembre 2014.

## Wei Xing : au service des étudiants chinois de Montpellier

Wei Xing a 29 ans. Il est originaire de Tianjin, une ville située à 120 kilomètres de Pékin. Après un master 2 en informatique à l'UM 2, il a gardé un pied dans le monde étudiant, puisqu'il préside depuis septembre 2011, l'Union des étudiants et chercheurs chinois de Montpellier. Plus de 2 000 jeunes Chinois viennent en effet, chaque année, étudier à Montpellier, dont plus de 40 % d'entre eux, issus de Chengdu, ville du Sichuan jumelée à Montpellier. Le but de l'Union est d'aider ces étudiants à résoudre leurs problèmes quotidiens, à créer des liens avec les étudiants français et à organiser des événements. « Nous les accompagnons dans leurs démarches administratives, explique Wei. J'aime aider mes compatriotes, car je sais qu'ils ont beaucoup de difficultés à s'installer dans un nouveau pays ». À l'issue de ses études, Wei a souhaité rester à Montpellier, il travaille aujourd'hui comme ingénieur contrôle qualité pour une société multinationale de services pétroliers basée dans l'agglomération. Il argumente son choix, en expliquant : « Montpellier est une grande ville, le climat est très agréable et la ville a une histoire très riche, de plus elle ne cesse de



Wei Xing travaille à Montpellier, après y avoir fait ses études.

grandir. Par ailleurs, il y a beaucoup d'opportunités professionnelles qui encouragent les jeunes, comme moi, à rester à ici ».

INFOS. 06 49 21 91 61

## AGENDA

### À la Maison des relations internationales

- Du 3 au 12 décembre, l'association lusophone Casa Amadis présente une exposition sur Cesaria Evora.
- Le 18 décembre à 19h, Écoles du monde organise un café pédagogique sur les systèmes scolaires au Maghreb. Cette association étudie les différents systèmes éducatifs publics du monde et leurs implications sur l'enfant et sa capacité à s'épanouir, se réaliser et valoriser son potentiel. [www.ecolesdumonde.com](http://www.ecolesdumonde.com)

INFOS. Maison des relations internationales. Entrée libre. 04 67 34 70 11.

# Association

## Aviso : des visiteurs dans les prisons

**L'association montpelliéraine cherche des bénévoles pour renforcer son équipe. Leur mission : accueillir les proches des détenus lors des visites au parloir. Un rôle social indispensable pour créer du lien entre la vie carcérale et l'extérieur.**

Ils se sont engagés à venir au moins une fois par semaine en prison. Plus exactement, à consacrer quelques heures de leur temps pour accueillir les familles de détenus venus rendre visite à leurs proches à la Maison d'arrêt de Villeneuve lès Maguelone. Parmi ces 38 bénévoles de l'association Aviso, une dizaine sont aussi des « visiteurs de prison », se rendant au parloir auprès des détenus qui en font la demande à l'administration pénitentiaire. « Leur rôle est fondamental, estime Bernard Giraud, directeur de l'établissement conçu pour 593 détenus. Nous incarnons l'autorité.

fondement, le respect des droits de l'homme. « L'activité principale pour laquelle nous recrutons est l'accueil et le soutien des familles. Chaque bénévole suit une formation de deux jours sur l'écoute, la souffrance des autres. Nous ne jugeons pas. Chacun a droit à la dignité, quel que soit son parcours », estime Jean-Claude Mauroux, président d'Aviso. Concrètement, les bénévoles accueillent les proches de détenus, souvent des femmes avec enfants, dans un local situé à l'entrée du domaine pénitentiaire. Najat, 27 ans, rend hommage à leur présence bienveillante : « Lorsque



1



5



3



4



2

Eux, l'ouverture vers l'extérieur. Ils humanisent la prison, créent de l'apaisement chez les détenus et les sortent d'une certaine morosité. Ce sont des soignants du moral. Ils assurent aussi un contrôle sur le fonctionnement de la prison». Créée en 1991 à Montpellier, Aviso est l'héritière d'une longue tradition de soutien aux détenus. Avec pour

je suis arrivée ici, j'étais perdue. Heureusement qu'ils étaient là pour me renseigner ». Que peut-on apporter au détenu, où demander le permis de visite, quels sont les horaires des parloirs... Les bénévoles participent au prêt de jouet pour les enfants pendant les parloirs, animent chez les mineurs un atelier ludothèque et des formations

au code de la route. « Cela leur donne plus de chances de réinsertion », affirme Jacky, retraitée. « Nos actions ont du sens. Cet engagement est vraiment gratifiant pour les bénévoles. Venez nous rejoindre », lance Jean-Claude Mauroux.

**INFOS. Aviso - 56 rue de l'université  
Montpellier - 06 81 82 73 57 - [www.aviso.asso.fr](http://www.aviso.asso.fr)**

**1 -** Jean-Claude Mauroux, président d'Aviso, dans le local situé au sein du domaine pénitentiaire.

**2 -** Bernard Giraud, directeur de l'établissement pénitentiaire, rend hommage au travail d'Aviso.

**3 -** Entrée de la Maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone.

**4 -** Dans le local d'accueil des familles, les bénévoles renseignent, écoutent, créent du lien.

**5 -** Attente des proches de détenus devant la prison avant d'entrer au parloir.

# Agenda

## Expos des antiquaires au Carré Sainte-Anne

L'association de quartier Nouveau Sainte-Anne organise du 14 au 15 décembre, sa 17<sup>e</sup> exposition des Antiquaires de Montpellier et de son Agglomération au Carré Sainte-Anne. Trente exposants, antiquaires et designers, proposent aux chineurs, meubles, tableaux, objets d'art, bibelots du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que des bijoux, du linge ancien et des meubles design. Ouverte de 9h à 19h, l'entrée est libre et gratuite.

Lieu culturel phare de la Ville de Montpellier, le Carré Sainte-Anne a connu une affluence record. Plus de 75 000 visiteurs sont venus découvrir l'exposition Yhayen de l'artiste Hervé Di Rosa. Parmi ce public, 6 023 personnes en visites guidées dont 2 858 scolaires représentant 101 classes (de la petite section de maternelle aux étudiants post-bac). Le record de 2011 est dépassé. 65 000 visiteurs étaient venus voir l'exposition Garouste et la Source à Sainte-Anne.

INFOS. 04 67 66 34 43

*Cette exposition reste chaque hiver très attendue des amateurs dans ce lieu magnifique qu'est le Carré Sainte-Anne.*

# Culture

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites. Cet agenda est une sélection de la rédaction.

## MUSIQUE

**6 au 20 décembre**

### Histoire du jazz au Jam

Le Jam propose des cours sur l'histoire du Jazz : Le Piano, facture et accord, le 6/12. De New Orleans à Chicago avec Louis Armstrong, le 13/12 et Les Big Bands, Count Basie, Duke Ellington, le 20/12.  
**18h30. Jam.**

**8 décembre**

### Concrete Knives

**20h. Victoire 2.**

**13 décembre**

### Le temps ne fait rien à l'affaire

Hommage à Georges Brassens  
**20h. Théâtre Jean-Vilar.**

**13 Décembre**

### Mystere Trio

**21h. Jam. ♦**

**14 Décembre**

### Scotch & Sofa

**21h. Jam.**



**15 décembre**

### Superbus "Club Tour"

**19h30. Rockstore.**

**16 décembre**

### Fauré, Chopin, Ravel

Alexandre Paley au piano et Alexandre Dmitriev au violoncelle.  
**10h45. Le Corum. Salle Pasteur.**

**21 décembre au 1<sup>er</sup> janvier**

### La Bohème

Giacomo Puccini.

**20h, les 21, 26 et 28 et 15h, les 23, 30 et 1<sup>er</sup> janvier. Opéra Comédie.**

**1<sup>er</sup> janvier**

### Concert symphonique du Nouvel An

Orchestra Giovanile Luigi Cherubini.  
**12h. Le Corum. Opéra Berlioz.**

## EXPO

**8 et 9 décembre**

### Les Briscarts

Parcours ateliers d'artistes, de 11h à 20h.  
**Vernissage le 7 décembre à 18h30.**  
**Galerie Saint-Ravy. ♦**

**8 et 9 décembre**

### Foire aux Santons

**Carré Sainte-Anne. ♦**

**13 au 28 décembre 2012**

### Graffeurs

Smole, Zest, Fode, Eack, Momies, Smash137, Nasty, Alëxone et Mist.

**Galerie Montana et Galerie Saint Ravy. ♦**

**Jusqu'au 21 décembre**

### Musée des moulages

L'exposition "Le patrimoine caché" présente des collections universitaires constituées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle en rapport avec l'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Des collections restées en grande partie inédites jusqu'à ce jour : des objets originaux antiques égyptiens, grecs, et romains ; des objets d'archéologie régionale ; un fonds photographique composé de plaques de verre et de photographies du XIX<sup>e</sup> siècle. Ouverte tous les jours sauf le week-end de 13h30 à 17h30.

**Visites guidées sur réservation au 04 67 14 54 86. ♦**

**Jusqu'au 10 février**

### Adieu la Suisse

**Pavillon populaire. ♦**

## CONFÉRENCES

**13 décembre**

### Soirée poésie par la délégation régionale Languedoc Roussillon de la Société des Poètes Français

Blaise Cendrars, le poète au cœur du monde par Christian Malaplate. Au pays des contes d'ombre et de lumière par Olivier Dutheil.  
Informatios au 06 81 07 61 41.

**18h. salle Pétrarque. ♦**

**19 décembre**

### Agora des savoirs

Le boson de Higgs, chronique d'une découverte par Cyrille Hugonie, docteur en physique théorique.

**20h30. Centre Rabelais. ♦**

**9 janvier**

### Agora des savoirs : Le concept d'Univers à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle

Par Denis Puy, professeur des universités et astrophysicien au laboratoire univers et particule de Montpellier.  
**20h30. Centre Rabelais. ♦**

## THÉÂTRE

**5 au 14 décembre**

### Rue de Babylone

De Jean-Marie Besset.

Mise en scène : Gilbert Désveaux.

**19h ou 20h30. Théâtre des Treize vents.**

**6 au 16 décembre**

### Les 7 péchés capitaux

Mise en scène : Didier Chaix.

**18h30, 19h ou 21h, selon les dates.**

**La Vista.**

**9 décembre**

### Malik Bentalha se la raconte

Mise en scène : Alex Lutz.

**17h. Théâtre Jean-Vilar.**



**15 décembre au 2 janvier**

### La mégère apprivoisée

De William Shakespeare.

Mise en scène : Mehdi Benabdelouhab.

**18h30, 19h et 21h selon les dates.**

**Théâtre La Vista.**

**20 au 23 décembre**

### Laura Herts dans tous ses "étages"

Clown et mime.

**18h30, le 23, 19h, les 20 et 21 et 21h, le 22.**

**La Vista.**

**20 au 30 décembre**

### Edgar dans mon cabaret man show

**19 ou 21h. Carré Rondelet.**

## JEUNE PUBLIC

**12 au 16 décembre**

### Chant de sable

Dès 5 ans.

**16h. La Vista.**

**16 décembre**

### Le cadeau...oh !

Dès 7 ans.

**17h. Outil théâtre.**

**19 et 23 décembre**

### Ciné-contes Africains

Kirikou et les hommes et les femmes.

**14h le 19, et 16h le 23.**

**Cinéma Nestor-Burma.**



**19 au 29 décembre**

### Vrrroum !!

Clown et mime, dès 5 ans.

**16h. La Vista.**

**26 au 31 décembre**

### Turlututune

Dès 3 ans

**15h30. Carré Rondelet.**

## AUTRES

**10 et 14 décembre**

### Opération "Un train pour la vue"

Par l'association SOS Rétinite.

**10h. Gare de Montpellier.**

Carré Sainte-Anne. 04 67 60 82 42  
Carré Rondelet. 04 67 54 94 19  
Centre Rabelais. 04 99 13 73 72  
Cinéma Nestor-Burma. 04 67 61 09 62  
Corum. 04 67 60 19 99  
Galerie Montana. 04 67 59 56 84  
Galerie Saint-Ravy. 04 67 34 88 80  
Jam. 04 67 58 30 30  
Musée des Moulages. 04 67 14 54 86  
Opéra Comédie. 04 67 6 19 99  
Outil Théâtre. 04 67 15 04 03  
Pavillon populaire. 04 67 66 13 46  
Rockstore. 04 67 06 80 00  
Théâtre Jean-Vilar. 04 67 40 41 39  
Théâtre des Treize-Vents. 04 67 06 17 40  
Théâtre La Vista. 04 67 06 17 40  
Victoire 2. 04 67 47 91 00  
Zénith sud. 04 67 64 68 83

# Maisons pour tous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

39

AGENDA

## MONTPELLIER CENTRE

### Maison pour tous Joseph-Ricôme 04 67 58 71 96

**14 et 15 décembre**

Brazuk, concert avec Jungle Juice, à 21h, théâtre Gérard-Philipe. ♦

**19 décembre**

Marmaille de Noël, spectacle avec la Cie Scénofolies, à 16h, théâtre Gérard-Philipe. ♦



### Maison pour tous Frédéric-Chopin 04 67 72 61 83

**21 décembre**

Les rendez-vous durables avec La ligue de protection des oiseaux à 20h. ♦

**22 décembre**

Les Wook'Impro, théâtre d'improvisation avec les Fives Wookies à 20h30.

### Maison pour tous Voltaire 04 99 52 68 45

**14 décembre**

Improspectus, improvisation théâtrale avec Otake à 20h30.

**21 décembre**

Le Boxson, spectacle et goûter dès 17h. ♦

**31 décembre**

Réveillon du comité de quartier Pasquier Don Bosco à 20h.

### Maison pour tous Albertine-Sarrazin 04 67 27 24 66

**12 décembre**

Sous la neige, cabaret bébé à 10h. ♦

**14 décembre**

Rencontres littéraires à 14h30. ♦

**15 décembre**

Repas de Noël et après-midi festif avec L'Oiseau Lyre dès 12h. ♦

**19 décembre**

Atelier de fabrication de muffin's bleus pour enfants à 14h.

**26 décembre**

Shrek 4, il était une fin, projection du film à 14h30. ♦

## CÉVENNES

### Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57

**14 décembre**

CIR-K 180°, spectacle de cirque avec la Cie Blabla productions à 19h.



**21 décembre**

Lune et l'accordéon, spectacle pour enfants avec La Cie théâtrale Francophone à 10h. ♦

**27 décembre**

Billy Bonheur, spectacle pour enfant avec La Patchwork Cie à 15h. ♦

### Maison pour tous Fanfonne-Guillierme 04 67 04 23 10

**11 décembre**

Stage de création à base d'objets de récupération, avec AIRIS à 14h30.

**11 décembre**

Atelier de découverte des vins et fromages avec Vins d'Elles à 19h.

**18 décembre**

Sous le baobab, contes avec Yaya Adep Abouya, conteur tchadien à 20h. ♦

**22 décembre**

Gaïa dans tous ses états, spectacle enfants par la Cie Lutine à 15h30. ♦

### Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

**11 décembre**

Jacques Cœur, conférence de Françoise Pezziardi à 15h. ♦

**16 décembre**

Stage de flamenco avec l'association culturelle Flamenco à 11h.

**21 décembre**

L'expédition Cycloscope, spectacle enfants avec la Société philanthropique de cycloscopie à 18h30. ♦

### Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

**15 décembre**

Billy Bonheur, spectacle pour enfant avec La Patchwork Cie à 15h. ♦

**27 décembre**

Le voyage de P'tites Zoreilles, spectacle musical par la Cie La Gamme à 10h30. ♦

### Maison de quartier Antoine-de-Saint-Exupéry 04 67 47 30 90

**12 décembre**

La Planète aux Bonbons, spectacle avec Brice le magicien à 15h30. ♦

**21 décembre**

Concert Gospel avec Voix et Couleurs à 19h. ♦

### Maison pour tous Marcel-Pagnol 04 67 42 98 51

**Jusqu'au 21 décembre**

Les Montpelliéraines, exposition de peinture de Patou Saltet. ♦

**15 et 16 décembre**

Emi Saliboulé, spectacle musical par la Cie Nemo à 15h30. ♦

## CROIX D'ARGENT

### Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

**15 décembre**

Atelier jardinage collectif avec Etat des Lieux à 10h.

**26 décembre**

CIR-K 180°, spectacle de cirque avec la Cie Blabla productions à 15h. ♦

**28 décembre**

Shrek 4, il était une fin, projection du film à 15h. ♦



### Maison pour tous Albert-Camus 04 67 27 33 41

**13 décembre**

Apéritif dansant swing / Lindy hop avec la Cie Les imprévisibles et Jazzéma à 19h. ♦

**27 décembre**

Le battement d'ailes du cornichon, spectacle enfant, avec la Cie Blabla productions à 15h, Maison des rapatriés. ♦

## HÔPITAUX FACULTÉS

### Maison pour tous Albert-Dubout 04 67 02 68 58

**15 décembre**

Stage d'art floral Ikebana à 10h.

**16 décembre**

Théâtre improvisation pour ados avec Remedy et la Cie du Capitaine à 10h.

**17 décembre**

Atelier découverte des vins avec CDL dégustation à 19h.

**19 décembre**

JackJacko la guitare à la découverte du monde, spectacle de Noël à 10h30. ♦

**21 décembre**

Stage de peinture adulte à 14h et enfant à 16h30, avec Espace Créativité.

### Maison pour tous Rosa-Lee-Parks 04 67 66 34 99

**15 décembre**

La Terre dans les nuages, spectacle de Noël par la Cie ZoroZora à 18h. ♦

**15 décembre**

Gospel good news choir en concert à 20h. ♦

## MOSSON

### Maison pour tous Georges-Brassens 04 67 40 40 11

**22 décembre**

Ploum, spectacle enfant par le théâtre en flamme à 10h.

### Maison pour tous Léo-Lagrange 04 67 40 33 57

**12 et 19 décembre**

Auditions des ateliers musique à 15h le 12/11, 18h les 19 et 20/11. ♦

**14 décembre**

Soirée jazz avec Lulu Swing Quartet, Why notes et Ubiq Quartet à 20h. ♦

**22 décembre**

Billy Bonheur, spectacle de cirque pour enfant à 15h, suivi du goûter de Noël. ♦

### Maison pour tous Marie-Curie 04 67 75 10 34

**12 décembre**

La fille du Père Noël, spectacle pour enfant à 10h30. ♦

## PORT MARIANNE

### Maison pour tous Mélina-Mercouri 04 99 92 23 80

**14 décembre**

Noël Polyphonique avec Jazz à tous les étages à 21h. ♦

**15 décembre**

Bal country avec Crazy Danse à 18h.

**19 décembre**

Panique chez les jouets. Spectacle de Noël à 10h. ♦

**22 décembre**

Ça fait tic... ça fait tac ! Spectacle de Noël à 10h30. ♦

**31 décembre**

Cabaret d'improvisation avec La Cie des Sherpas à 19h.

## PRÉS D'ARÈNES

### Maison pour tous L'Escoutaire 04 67 65 32 70

**Du 14 au 16 décembre**

Exposition d'artisanat d'art. ♦

**19 décembre**

Ciné famille à 15h.

**26 décembre**

Cabaret Bébé sous la neige par la Cie Les Têtes de Bois à 10h30. ♦

### Maison pour tous Jean-Pierre-Caillens 04 67 42 63 04

**15 décembre**

Gaïa dans tous ses états, spectacle enfant à 16h. ♦

### Maison pour tous Boris-Vian 04 67 64 14 67

**À partir du 13 décembre**

Vue du ciel, exposition photos. ♦

Une crèche dans mon quartier ?

**Ma Mairie le fait**



MAIRIE  
**M**

**Montpellier**

Aujourd'hui, 4000 petits montpelliérains ont une place en crèche. D'ici 2014, la Mairie de Montpellier va créer 500 places supplémentaires pour accompagner l'essor démographique de notre ville. Plus que jamais, toute l'équipe municipale place le bien vivre des montpelliérains, au cœur de son action sur le terrain.

**Au quotidien sur le terrain**